

Programme d'études : Français 12^e année 10411-10412

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance Direction des programmes d'études

Version provisoire, 2019

Table des matières

CADRE THÉORIQUE	8 8
	8
1.1 Mission de l'éducation	9
1.2 Objectifs et normes en matière d'éducation	
2. Composantes pédagogiques	10
2.1 Principes directeurs	10
2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires	11
2.2.1 Communication	12
2.2.2 Technologies de l'information et de la communication	13
2.2.3 Pensée critique	14
2.2.4 Développement personnel et social	15
2.2.5 Culture et patrimoine	16
2.2.6 Méthodes de travail	17
2.3 Modèle pédagogique	18
2.3.1 L'enseignement	18
2.3.2 L'évaluation des apprentissages	19
3. Orientation du programme	22
3.1 Un programme favorisant un enseignement renouvelé	22
3.2 Quatre principes didactiques à privilégier pour l'enseignement du français minoritaire	
3.2.1 Donner un sens aux apprentissages et confiance aux élèves	23
3.2.2 Mettre le français au service des apprentissages scolaires et de la réus professionnelle	
3.2.3 Intégrer langue, communication, culture et littératie	
3.2.4 Offrir un programme d'études riche	
3.2.5 Offrir un programme d'études fondé sur un modèle de littératie équi	ilibrée 28
3.2.6 Distribution des pourcentages entre les composantes	30
4. Principes d'organisation du programme	30
4.1 Un programme organisé autour de cinq grandes intentions de communica	
4.2 Les objets d'apprentissage à travailler en production et en compréhension	
4.3 Rubrique des objets d'apprentissage ESSENTIELS et FACULTATIFS	34

4.4	Démarches d'enseignement suggérées	35
4.4.	1 Travail par séquences didactiques	36
4.4.	2 La démarche d'enseignement explicite et des stratégies en communication orale, en lecture et en écriture	39
4.4.	3 Stratégies d'écoute et stratégies de prise de parole en communication orale	41
4.4.	4 Stratégies en écriture suivies du tableau du processus et traits d'écriture	46
5. App	réciation d'œuvres littéraires acadiennes et francophones	47
5.1	Les différents registres de langue	48
5.2	Les emprunts, anglicismes et régionalismes	50
5.3	Poésie et chanson	53
5.4	Roman	56
6. OBJ	ETS D'APPRENTISSAGE AU CHOIX EN 12 ^e ANNÉE5	88
6.1	CRITIQUE	61
6.2	ÉDITORIAL6	577
6.3	TEXTE LITTÉRAIRE	73
6.4	EXTRAIT DE ROMAN	79
6.5	PIÈCE DE THÉÂTRE	84
6.6	ESSAI	89
6.7	TEXTE D'USAGE COURANT	94
6.8	DÉBAT	98
6.9	SYNTHÈSE INFORMATIVE	.04
7.10	OBJET AU CHOIX Erreur ! Signet non défi	ni.
8. Les	notions de langue à maîtriser au secondaire11	.22
Préambule	112	12
Annexe 1 :	Des composantes de l'évaluation	19
Annexe 2 :	La relation entre la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage120)20
Annexe 3 :	Quelques suggestions de pratiques	.21
Bibliograph	nie122	22

LISTE DES FIGURES

Figure 1:	Le français, un programme d'études riche	27
Figure 2 :	Un modèle de littératie équilibrée	29
Figure 3:	Le processus et les traits d'écriture	46
Figure 4 :	L'exploitation des œuvres littéraires (nuage de mots)	47
	LISTE DES TABLEAUX	
Tableau 1 :	Les objets d'apprentissage AUX CHOIX	5
Tableau 2 :	Les intentions de communication (RAG)	6
Tableau 3 :	La démarche d'enseignement explicite – communication orale	40
Tableau 4 :	La démarche d'enseignement explicite – lecture	42
Tableau 5 :	Les stratégies cognitives d'un lecteur efficace	43
Tableau 6 :	La démarche d'enseignement explicite – écriture	45
Tableau 7 :	Les notions grammaticales	11313

Tableau 1 : Les objets d'apprentissage essentiels et facultatifs Programme d'études de français – 9° – 12° année

	Écriture	Lecture	Communication orale					
	PÉ	CÉ	PO	со				
	Dans le but d'apprécier la lecture ou l'écoute de poèmes, de chansons ou de romans, les œuvres littéraires doivent être exploitées judicieusement afin de contribuer au développement culturel et identitaire des élèves. Pour cette raison, l'appréciation des œuvres choisies devraient uniquement être formative. À NOTER que trois œuvres complètes seront exploitées avec les élèves dont au moins une œuvre issue de la littérature acadienne.							
9 ^e année	Objets ESSENTIELS: Conte ou légende (L)* Lettre formelle ou informelle (C)*	Objets ESSENTIELS: Conte ou légende (L) Textes reliés aux disciplines scolaires (C)	Objets ESSENTIELS: Résumé (compte rendu) (C) Annonce publicitaire (C)	Objets ESSENTIELS : • Conte ou légende (L)				
	Objets FACULTATIFS: • Annonce publicitaire (C) • Brochure d'information(C) • Fait divers (C)	Objets FACULTATIFS : • Consigne (C)	Objets FACULTATIFS: Conte ou légende (L) Récit oral (L) Entrevue (C)	Objets FACULTATIFS : • Consigne (C)				
	Dans le but d'apprécier la lecture ou l'écoute développement culturel et identitaire des élè complètes seront exploitées avec les élèves d	choisies devraient uniquement être formativ						
10 ^e année	Objets ESSENTIELS: Récit de vie ou portrait (L) Lettre d'opinion (C)	Objets ESSENTIELS : • Nouvelle littéraire (L) • Textes d'actualité (C)	Objets ESSENTIELS: • Anecdote (fait vécu) (C) • Exposé argumenté (C)	Objets ESSENTIELS : • Reportage (C)				
	Objets FACULTATIFS: • Nouvelle littéraire (L) • Compte rendu écrit (C)	Objets FACULTATIFS: Récit de vie (L) Formulaire (C) Textes tirés d'ouvrages de référence (C)	Objets FACULTATIFS: • Bulletin de nouvelles (C)	Objets FACULTATIFS : • Sans objet				
	Dans le but d'apprécier la lecture ou l'écoute de poèmes, de chansons ou de romans, les œuvres littéraires doivent être exploitées judicieusement afin de contribuer au développement culturel et identitaire des élèves. Pour cette raison, l'appréciation des œuvres choisies devraient uniquement être formative. À NOTER que trois œuvres complètes seront exploitées avec les élèves dont au moins une œuvre issue de la littérature acadienne.							
11 ^e année	Objets ESSENTIELS : Texte d'opinion (C) Résumé (C)	Objets ESSENTIELS : • Extrait de roman (L) • Article de revue (C)	Objets ESSENTIELS : • Chronique culturelle (C)	Objets ESSENTIELS : • Exploiter un objet au choix				
	Objets FACULTATIFS: Note critique de lecture (C) Article de revue à visée explicative (C) Dialogue écrit (L)	Objets FACULTATIFS : • Pièce de théâtre (L)	Objets FACULTATIFS: Reportage (C) Dialogue oral (L)	Objets FACULTATIFS : • Sans objet				
12° am 5°	Dans le but d'apprécier la lecture ou l'écoute de poèmes, de chansons ou de romans, les œuvres littéraires doivent être exploitées judicieusement afin de contribuer au développement culturel et identitaire des élèves. Pour cette raison, l'appréciation des œuvres choisies devraient uniquement être formative. À NOTER que deux œuvres complètes seront exploitées avec les élèves dont au moirs une œuvre issue de la littérature acadienne.							
12 ^e année	Objets au choix : • Critique (C) ou éditorial (C) ou texte littéraire (L)	Objets au choix: Extrait de roman (L) ou pièce de théâtre (L) ou essai (C) ou texte d'usage courant (C)	Objets au choix : • Débat (C) ou synthèse informative (C)	Objets au choix : • Exploiter un objet au choix				

^{*(}L) = texte littéraire * (C) = texte d'usage courant

À noter que les objets d'apprentissage présentés se regroupent sous cinq intentions de communication soit : raconter, convaincre, rendre-compte, guider et comprendre une information nouvelle ou la transmettre (voir le chapitre 4 du présent document).

Tableau 2: Les intentions de communication (RAG)

RAG	Objets d'apprentissage AU CHOIX	4 composantes
Raconter ou manifester sa compréhension et son appréciation	 Texte littéraire Extrait de roman Pièce de théâtre 	Production écriteCompréhension écriteCompréhension écrite
Convaincre	CritiqueÉditorialEssaiDébat	 Production écrite Production écrite Compréhension écrite Production orale
Rendre compte\Comprendre une information nouvelle ou la transmettre	Texte d'usage courant	Compréhension écrite
Comprendre une information nouvelle ou la transmettre	Synthèse informative	Production orale
Au choix	Au choix	Compréhension orale

Dans le but d'apprécier la lecture ou l'écoute de chansons, de poèmes ou de romans, les œuvres littéraires doivent être exploitées judicieusement afin de contribuer au développement culturel et identitaire des élèves. Pour cette raison, l'appréciation des œuvres choisies devraient uniquement être formative. À NOTER que deux œuvres complètes seront exploitées avec les élèves dont au moins une œuvre issue de la littérature acadienne.

Introduction

Le programme d'études comprend deux parties : le cadre théorique et le plan d'études. Le cadre théorique constitue un ensemble de référence et est destiné aux professionnels de l'enseignement; il sert essentiellement à expliciter les intentions pédagogiques qui rejoignent les visées du système d'éducation. Quant au plan d'études, il précise les attentes reliées aux savoirs, savoir-faire et savoir-être que réalisera l'élève. La structure du programme d'études offre donc une vision globale et intégrée des intentions éducatives, tout en maintenant la spécificité des différentes intentions de communication.

La mise à jour du programme d'études de français de la 9e à la 12e année est une initiative du MÉDPE en collaboration avec les trois districts scolaires francophones de la province. À la suite d'une consultation des enseignantes et des enseignants de français, une mise à jour du programme d'études s'imposait afin d'harmoniser les attentes entre les différents niveaux scolaires ainsi que de réviser les différents objets d'apprentissage proposés à chacun de ces niveaux. Cette mise à jour permettra de mieux orienter les prises de décisions et les pratiques pédagogiques des enseignantes et enseignants quant aux apprentissages des élèves en ce qui a trait à la communication orale, à la lecture et à l'écriture.

Note : Dans le but d'alléger le texte, lorsque le contexte de rédaction l'exige, le genre masculin est utilisé à titre épicène.

CADRE THÉORIQUE

1. Orientation du système scolaire

1.1 Mission de l'éducation

« Guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour apprendre à apprendre afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique. »

Le système d'instruction publique est fondé sur un ensemble de valeurs dont l'opportunité, la qualité, la dualité linguistique, l'engagement des collectivités, l'obligation de rendre compte, l'équité et la responsabilité.

Dans ce contexte, la mission de l'éducation publique de langue française favorise le développement de personnes autonomes, créatrices, compétentes dans leur langue, fières de leur culture et désireuses de poursuivre leur éducation toute leur vie durant. Elle vise à former des personnes prêtes à jouer leur rôle de citoyennes et de citoyens libres et responsables, capables de coopérer avec d'autres dans la construction d'une société juste fondée sur le respect des droits humains et de l'environnement.

Tout en respectant les différences individuelles et culturelles, l'éducation publique favorise le développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et morale. Elle lui assure une solide formation fondamentale. Elle a l'obligation d'assurer un traitement équitable aux élèves et de reconnaître que chacun d'eux peut apprendre et a le droit d'apprendre à son plein potentiel. Elle reconnaît les différences individuelles et voit la diversité parmi les élèves en tant que source de richesse.

L'éducation publique vise à développer la culture de l'effort et de la rigueur. Cette culture s'instaure en suscitant le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux; en faisant appel à l'effort maximal; en encourageant la recherche de la vérité et de l'honnêteté intellectuelle; en développant les capacités d'analyse et l'esprit critique; en développant le sens des responsabilités intellectuelles et collectives, les sens moral et éthique et en incitant l'élève à prendre des engagements personnels.

Toutefois, l'école ne peut, à elle seule, atteindre tous les objectifs de la mission de l'éducation publique. Les familles et la communauté sont des partenaires à part entière dans l'éducation de leurs enfants et c'est seulement par la coopération que pourront être structurées toutes les occasions d'apprentissage dont ont besoin les enfants afin de se réaliser pleinement.

1.2 Objectifs et normes en matière d'éducation

L'apprentissage qui se fait dans les écoles est important, voire décisif pour l'avenir des enfants d'une province et d'un pays. L'éducation publique doit avoir pour but le développement d'une culture de l'excellence et du rendement caractérisée par l'innovation et l'apprentissage continu.

Les objectifs de l'éducation publique sont d'aider chaque élève à :

- 1. développer la culture de l'effort et de la rigueur intellectuelle, ainsi que le sens des responsabilités;
- acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour comprendre et exprimer des idées à l'oral et à l'écrit dans la langue maternelle d'abord et ensuite, dans l'autre langue officielle;
- 3. développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires à la compréhension et à l'utilisation des concepts mathématiques, scientifiques et technologiques;
- 4. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour se maintenir en bonne santé physique et mentale et contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice, la paix et le respect des droits humains;
- 5. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être reliés aux divers modes d'expression artistique et culturelle, tout en considérant sa culture en tant que facteur important de son apprentissage; et
- 6. reconnaître l'importance de poursuivre son apprentissage tout au long de sa vie afin de pouvoir mieux s'adapter au changement.

L'ensemble de ces objectifs constitue le principal cadre de référence de la programmation scolaire. Ils favorisent l'instauration du climat et des moyens d'apprentissage qui permettent l'acquisition des compétences dont auront besoin les jeunes pour se tailler une place dans la société d'aujourd'hui et de demain

2. Composantes pédagogiques

2.1 Principes directeurs

- 1. Les approches à privilégier dans toutes les matières au programme sont celles qui donnent un sens aux apprentissages de par la pertinence des contenus proposés.
- 2. Les approches retenues doivent permettre l'interaction et la collaboration entre les élèves, expérience décisive dans la construction des savoirs. Dans ce contexte, l'élève travaille dans une atmosphère de socialisation où les talents de chacun sont reconnus
- 3. Les approches préconisées doivent reconnaître dans l'élève un acteur responsable dans la réalisation de ses apprentissages.
- 4. Les approches préconisées en classe doivent favoriser l'utilisation des médias parlés et écrits afin d'assurer que des liens se tissent entre la matière apprise et l'actualité d'un monde en changement perpétuel. Tout enseignement doit tenir compte de la présence et de l'utilisation des technologies modernes afin de préparer l'élève au monde d'aujourd'hui et, encore davantage, à celui de demain.
- 5. L'apprentissage doit se faire en profondeur, en se basant sur la réflexion, plutôt que sur une étude superficielle des connaissances fondée sur la mémorisation. L'enseignement touche donc les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être et les stratégies d'apprentissage. Le questionnement fait appel aux opérations intellectuelles d'ordre supérieur.
- 6. L'enseignement doit favoriser l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité en vue de maintenir l'habitude chez l'élève de procéder aux transferts des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.
- 7. L'enseignement doit respecter les rythmes et les styles d'apprentissage des élèves par le biais de différentes approches.
- 8. L'apprentissage doit doter l'élève de confiance en ses habiletés afin qu'il s'investisse pleinement dans une démarche personnelle qui lui permettra d'atteindre un haut niveau de compétence.
- 9. L'élève doit développer le goût de l'effort intellectuel avec ce que cela exige d'imagination et de créativité d'une part, d'esprit critique et de rigueur d'autre part, ces exigences étant adaptées en fonction de son avancement. À tous les niveaux et dans toutes les matières, l'élève doit apprendre à appliquer une méthodologie rigoureuse et appropriée pour la conception et la réalisation de son travail.

- 10. L'enseignement doit tenir compte en tout temps du haut niveau de littératie* requis dans le monde d'aujourd'hui et s'assurer que l'élève développe les stratégies de lecture nécessaires à la compréhension ainsi que le vocabulaire propre à chacune des disciplines.
- 11. L'enseignement doit transmettre la valeur des études postsecondaires qui contribuent véritablement à préparer l'élève aux défis et perspectives de la société d'aujourd'hui et de demain.
- 12. Tous les cours doivent être pour l'élève l'occasion de développer son sens de l'éthique personnelle et des valeurs qui guident les prises de décision et l'engagement dans l'action, partant du fait que la justice, la liberté et la solidarité sont la base de toute société démocratique.
- 13. L'évaluation, pour être cohérente, se doit d'être en continuité avec les apprentissages. Elle est parfois sommative, mais est plus souvent formative. Lorsqu'elle est formative, elle doit porter aussi bien sur les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être, alors que l'évaluation sommative se concentre uniquement sur les savoirs et les savoir-faire.

2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires

Un **résultat d'apprentissage transdisciplinaire** est une description sommaire de ce que l'élève doit savoir et être en mesure de faire dans toutes les disciplines. Les énoncés présentés dans les tableaux suivants décrivent les apprentissages attendus de la part de tous les élèves à la fin de chaque cycle.

^{*}Plus que la lecture, la littératie est l'aptitude à comprendre et à utiliser de l'information orale, écrite, visuelle ou sonore dans toutes les situations de la vie courante.

2.2.1 Communication

Communiquer clairement dans une langue juste et appropriée selon le contexte.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;
- exprimer spontanément ses besoins immédiats, ses idées et ses sentiments de façon adéquate et acceptable à son niveau de maturité;
- utiliser le langage approprié à chacune des matières scolaires;

de l'utilité des textes écrits, des chiffres, des symboles, des graphiques et des tableaux pour transmettre de l'information et commencer à discerner le sens de certains gestes, pictogrammes, symboles.

prendre conscience

À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;
- exprimer avec une certaine aisance ses besoins sur les plans scolaire, social et psychologique en tenant compte de son interlocuteur;
- poser des questions et faire des exposés en utilisant le langage spécifique de chacune des matières;

comprendre les idées transmises par les gestes, les symboles, les textes écrits, les médias et les arts visuels et les utiliser dans sa vie courante.

À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;
- exprimer ses
 pensées avec plus
 de nuances,
 défendre ses
 opinions et justifier
 ses points de vue
 avec clarté;
- utiliser le langage approprié à chacune des disciplines pour poser des questions et rendre compte de sa compréhension;

interpréter et évaluer les faits et les informations présentés sous forme de textes écrits, de chiffres, de symboles, de graphiques et de tableaux, et y réagir de façon appropriée.

À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité:
- défendre ses opinions, justifier ses points de vue et articuler sa pensée avec clarté et précision, qu'il traite de choses abstraites ou de choses concrètes;
- démontrer sa compréhension de diverses matières à l'oral et à l'écrit par des exposés oraux, des comptes rendus, des rapports de laboratoire, des descriptions de terrain, etc. en utilisant les formulations appropriées et le langage spécifique aux différentes matières;
- transcoder des textes écrits en textes schématisés tels que des organisateurs graphiques, des lignes du temps, des tableaux, etc. et vice versa, c'està-dire de verbaliser l'information contenue dans des textes schématisés.

2.2.2 Technologies de l'information et de la communication

Utiliser judicieusement les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans des situations variées.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :

- utiliser l'ordinateur de façon responsable en respectant les consignes de base;
- utiliser les principales composantes de l'ordinateur et les fonctions de base du système d'exploitation;
- commencer à naviguer, à communiquer et à rechercher de l'information à l'aide de support électronique;
- s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte.

À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :

- utiliser le matériel informatique de façon responsable en respectant les consignes de base;
- utiliser l'ordinateur et son système d'exploitation de façon appropriée, et se familiariser avec certains périphériques et la position de base associée à la saisie de clavier;
- naviguer, communiquer et rechercher de l'information à l'aide de support électronique;
- s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin, de traitement de texte et se familiariser avec un logiciel de traitement de l'image;
- commencer à présenter l'information à l'aide de support électronique.

À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :

- utiliser le matériel informatique et l'information de façon responsable et démontrer un esprit critique envers les TIC;
- utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation et différents périphériques de façon autonome et utiliser une position de base appropriée pour la saisie de clavier;
- naviguer,
 communiquer et
 rechercher des
 informations
 pertinentes, de façon
 autonome, à l'aide de
 support électronique;
- s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte de façon autonome et se familiariser avec certains logiciels de traitement de l'image, du son ou de la vidéo;
 utiliser un logiciel de
- utiliser un logiciel de présentation électronique de l'information et se familiariser avec un logiciel d'édition de pages Web.

À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :

- utiliser le matériel informatique et l'information de façon responsable et démontrer une confiance et un esprit critique envers les TIC;
- utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation et différents périphériques de façon autonome et efficace et démontrer une certaine efficacité au niveau de la saisie de clavier;
- naviguer, communiquer et rechercher des informations pertinentes, de façon autonome et efficace, à l'aide de support électronique;
- s'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte de façon autonome et efficace et utiliser différents logiciels afin de traiter l'image, le son ou la vidéo;
- utiliser un logiciel de présentation électronique de l'information et d'édition de pages Web de façon autonome et se familiariser avec un logiciel d'analyse ou de gestion de données.

2.2.3 Pensée critique

Manifester des capacités d'analyse critique et de pensée créative dans la résolution de problèmes et la prise de décision individuelles et collectives.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :		À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :		À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :		À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :	
>	prendre conscience des stratégies qui lui permettent de résoudre des problèmes en identifiant les éléments déterminants du problème et en tentant de déterminer des solutions possibles;	>	déterminer, par le questionnement, les éléments pertinents d'un problème et de discerner l'information utile à sa résolution;	A	résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis et en identifiant une solution possible;	A	résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis, en proposant diverses solutions possibles, en évaluant chacune d'elles et en choisissant la plus pertinente;
A	reconnaître les différences entre ce qu'il pense et ce que les autres pensent;	A	comparer ses opinions avec celles des autres et utiliser des arguments pour défendre son point de vue;	A	discerner entre ce qu'est une opinion et un fait. Fonder ses arguments à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources;	A	discerner entre ce qu'est une opinion, un fait, une inférence, des biais, des stéréotypes et des forces persuasives. Fonder ses arguments à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources;
A	faire part de ses difficultés et de ses réussites.	>	faire part de ses difficultés et de ses réussites.	A	faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.	A	faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.

2.2.4 Développement personnel et social

Construire son identité, s'approprier des habitudes de vie saines et actives et s'ouvrir à la diversité, en tenant compte des valeurs, des droits et des responsabilités individuelles et collectives.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :

- identifier quelquesunes de ses forces et quelques-uns de ses défis et reconnaître qu'il fait partie d'un groupe avec des différences individuelles (ethniques, culturelles, physiques, etc.);
- reconnaître l'importance de développer des habitudes de vie saines et actives;
- faire preuve de respect, de politesse et de collaboration dans sa classe et dans son environnement immédiat.

À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :

- décrire un portrait général de lui-même en faisant part de ses forces et de ses défis et s'engager dans un groupe en acceptant les différences individuelles qui caractérisent celui-ci;
- expliquer les bienfaits associés au développement d'habitudes de vie saines et actives;
- démontrer des habiletés favorisant le respect, la politesse et la collaboration au sein de divers groupes.

À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :

- évaluer sa progression, faire des choix en fonction de ses forces et de ses défis et commencer à se fixer des objectifs personnels, sociaux, scolaires et professionnels;
- développer des habitudes de vie saines et actives;
- élaborer des stratégies lui permettant de s'acquitter de ses responsabilités au sein de divers groupes.

À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :

- démontrer comment ses forces et ses défis influencent la poursuite de ses objectifs personnels, sociaux et professionnels, et faire les ajustements ou améliorations nécessaires pour les atteindre;
- valoriser et pratiquer de façon autonome des habitudes de vie saines et actives;
- évaluer et analyser ses rôles et ses responsabilités au sein de divers groupes et réajuster ses stratégies visant à améliorer son efficacité et sa participation à l'intérieur de ceux-ci.

2.2.5 Culture et patrimoine

Savoir apprécier la richesse de son patrimoine culturel, affirmer avec fierté son appartenance à la communauté francophone et contribuer à son essor.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :		À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :	
	prendre conscience de son appartenance à la communauté francophone au sein d'une société culturelle diversifiée;	prendre conscience de son appartenance à la francophonie des provinces atlantiques au sein d'une société culturelle diversifiée;	approfondir sa connaissance de la culture francophone et affirmer sa fierté d'appartenir à la francophonie nationale;	prendre conscience de la valeur de son appartenance à la grande francophonie mondiale et profiter de ses bénéfices;	
	découvrir les produits culturels francophones de son entourage;	valoriser et apprécier les produits culturels francophones des provinces atlantiques;	apprécier et comparer les produits culturels francophones du Canada avec ceux d'autres cultures;	apprécier et valoriser les produits culturels de la francophonie mondiale;	
	contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans la classe et dans son environnement immédiat.	contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans sa classe et dans son environnement immédiat;	contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant dans un français correct en salle de classe et dans son environnement immédiat;	contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant à l'oral et à l'écrit dans un français correct avec divers interlocuteurs;	

prendre conscience

responsabilités en

de ses droits et

francophone,

participer à des

parascolaires ou

autres en français et choisir des produits

médiatiques dans sa

tant que

activités

culturels et

langue.

prendre conscience de

ses droits en tant que

francophone et de sa

responsabilité pour la

francophonie dans son

école et dans sa

communauté.

survie de la

faire valoir ses droits et jouer un rôle actif au

sein de sa

communauté.

2.2.6 Méthodes de travail

Associer objectifs et moyens, analyser la façon de recourir aux ressources disponibles et évaluer l'efficacité de sa démarche.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :

utiliser des stratégies afin de : comprendre la tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources dans l'exécution de sa tâche, faire part de ses réussites et de ses défis;

s'engager dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir:

- utiliser des stratégies afin de : organiser une tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis;
- démontrer de l'initiative et de la persévérance dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :

- ➢ faire preuve d'une certaine autonomie en développant et en utilisant des stratégies afin de : planifier et organiser une tâche à accomplir, choisir et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis;
- démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :

- développer et utiliser, de façon autonome et efficace, des stratégies afin de : anticiper, planifier et gérer une tâche à accomplir, analyser, évaluer et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis:
- démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche de façon autonome et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

2.3 Modèle pédagogique

2.3.1 L'enseignement

Tout professionnel à l'intérieur d'un projet éducatif, qui vise un véritable renouvellement, doit être à la fine pointe de l'information sur les théories récentes du processus d'apprentissage. Il doit aussi être conscient du rôle que joue la motivation de l'élève dans la qualité de ses apprentissages ainsi que le rôle que joue le personnel enseignant dans la motivation de l'élève. Dans le cadre de la motivation de l'élève, il faut intervenir non seulement au niveau de l'importance de l'effort, mais aussi du développement et de la maîtrise de diverses stratégies cognitives. Il importe que le personnel enseignant propose aux élèves des activités pertinentes dont les buts sont clairs. L'élève doit aussi être conscient du degré de contrôle qu'il possède sur le déroulement et les conséquences d'une activité qu'on lui propose de faire.

Il est nécessaire qu'une culture de collaboration s'installe entre tous les intervenants de l'école afin de favoriser la réussite de tous les élèves. Cette collaboration permet de créer un environnement qui favorise des apprentissages de qualité. C'est dans cet environnement que chacun contribue à l'atteinte du plan d'amélioration de l'école. L'élève est au centre de ses apprentissages. C'est pourquoi l'environnement doit être riche, stimulant, ouvert sur le monde et propice à la communication. On y trouve une communauté d'apprenants où tous les intervenants s'engagent, chacun selon ses responsabilités, dans une dynamique d'amélioration des apprentissages. Le modèle pédagogique retenu doit viser le développement optimal de tous les élèves.

En effet, le renouvellement se concrétise principalement dans le choix d'approches pédagogiques cohérentes avec les connaissances du processus d'apprentissage. L'enseignant construit son modèle pédagogique en s'inspirant de différentes théories telles celles humaniste, béhavioriste, cognitiviste et constructiviste.

Diverses approches pédagogiques peuvent être appliquées pour favoriser des apprentissages de qualité. Ces approches définissent les interactions entre les élèves, les activités d'apprentissage et l'enseignant. Ce dernier, dans sa démarche de croissance pédagogique, opte pour les stratégies d'enseignement qui permettent aux élèves de faire des apprentissages de qualité. Il utilise également des stratégies d'évaluation de qualité qui l'informent et qui informent les élèves du progrès dans leurs apprentissages.

Outre le but ultime d'assurer des apprentissages de qualité, deux critères doivent guider le choix d'approches pédagogiques : la cohérence pédagogique et la pédagogie différenciée.

La cohérence pédagogique

Les approches choisies traduisent une certaine philosophie de l'éducation dont les intervenants scolaires se doivent d'être conscients.

Toute approche pédagogique doit respecter les principes directeurs présentés au début de ce document.

La pédagogie différenciée

La pédagogie différenciée s'appuie sur la notion que tous les élèves peuvent apprendre. Sachant que chaque élève apprend à sa manière et que chacun présente tout à la fois des compétences et des difficultés spécifiques, l'enseignant qui pratique une pédagogie différenciée cherche à évaluer les produits ainsi que les processus d'apprentissage des élèves. Cette démarche permet de connaître les forces et les difficultés individuelles et d'intervenir en fonction des caractéristiques de chacun.

La pédagogie différenciée n'est pas un enseignement individualisé, mais un enseignement personnalisé qui permet de répondre davantage aux besoins d'apprentissage de chaque élève et de l'aider à s'épanouir par des moyens variés. L'utilisation de plusieurs approches pédagogiques permet ainsi de respecter le style et le rythme d'apprentissage de chacun et de créer des conditions d'apprentissage riches et stimulantes.

Par ailleurs, même lorsque la pédagogie différenciée est utilisée, il sera parfois nécessaire d'enrichir ou de modifier les attentes des programmes d'études à l'intention d'un petit nombre d'élèves qui présentent des forces et des défis cognitifs particuliers.

Peu importe les approches pédagogiques appliquées, celles-ci doivent respecter les trois temps de l'enseignement, c'est-à-dire la préparation, la réalisation et l'intégration.

2.3.2 L'évaluation des apprentissages

Tout modèle pédagogique est incomplet sans l'apport de l'évaluation des apprentissages. Processus inhérent à la tâche professionnelle de l'enseignement, l'évaluation des apprentissages est une fonction éducative qui constitue, avec l'apprentissage et l'enseignement, un trio indissociable. Cette relation se veut dynamique au sein de la démarche pédagogique de l'enseignant. L'évaluation s'inscrit dans une culture de responsabilité partagée qui accorde un rôle central au jugement professionnel de l'enseignant et fait place aux divers acteurs concernés.

La conception des divers éléments du trio et de leur application en salle de classe doit tenir compte des récentes recherches, entre autres, sur le processus d'apprentissage. Ce processus est complexe, de nature à la fois cognitive, sociale et affective. L'évaluation dans ce contexte doit devenir une intervention régulatrice qui permet de comprendre et

d'infléchir les processus d'enseignement et d'apprentissage. Elle a également pour but d'amener une action indirecte sur les processus d'autorégulation de l'élève quant à ses apprentissages.

L'école privilégie l'évaluation formative qui a pour but de soutenir la qualité des apprentissages et de l'enseignement, et par le fait même de les optimiser. Elle reconnaît aussi le rôle important et essentiel de l'évaluation sommative. Peu importe le mode d'évaluation utilisé, Herman, Aschbacher et Winters (1992) affirment qu'il n'y a pas qu'une seule bonne façon d'évaluer les élèves. Il est cependant essentiel de représenter le plus fidèlement possible la diversité des apprentissages de l'élève au cours d'un module, d'un semestre, d'une année. À ce titre, plusieurs renseignements de type et de nature différents doivent être recueillis.

L'évaluation des apprentissages ainsi que les moyens utilisés pour y arriver doivent refléter les valeurs, les principes et les lignes directrices tels que définis dans la Politique provinciale d'évaluation des apprentissages.

1. <u>L'évaluation formative</u> : régulation de l'apprentissage et de l'enseignement

Plusieurs auteurs s'entendent pour dire que l'évaluation formative est la plus apte à améliorer la qualité des apprentissages des élèves (Black et Wiliam, 1998; Daws et Singh, 1996; Fuchs et Fuchs, 1986; Perrenoud, 1998). Selon Scallon (2000), l'évaluation formative a comme fonction exclusive la régulation des apprentissages pendant un cours ou une séquence d'apprentissage. Elle vise des apprentissages précis et relève d'une ou de plusieurs interventions pédagogiques. Elle permet à la fois à l'élève et à l'enseignant de prendre conscience de l'apprentissage effectué et de ce qu'il reste à accomplir. Elle se fait pendant la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage et se distingue par sa contribution à la régulation de l'apprentissage et de l'enseignement.

En ce qui concerne l'élève,

- L'évaluation formative a comme avantage de lui fournir une rétroaction détaillée sur ses forces et ses défis en lien avec les résultats attendus. Cette rétroaction sert à réguler les apprentissages. Elle doit être parlante et aidante dans le sens qu'elle identifie pour l'élève ce qui lui reste à apprendre et lui suggère des moyens de l'apprendre.
- L'évaluation formative doit aussi lui permettre de développer des habiletés d'autoévaluation et de métacognition. Pour y arriver, il doit avoir une conception claire de ce qu'il doit savoir et être capable de faire, de ce qu'il sait et peut déjà faire, et des moyens pour arriver à combler l'écart entre la situation actuelle et la situation visée.

En ce qui concerne l'enseignant,

- L'évaluation formative le renseigne sur les activités et les tâches qui sont les plus utiles à l'apprentissage, sur les approches pédagogiques les plus appropriées et sur les contextes favorables à l'atteinte des résultats d'apprentissage.
- L'évaluation formative l'aide à déceler les conceptions erronées des élèves et à choisir des moyens d'intervention pour les corriger.

Un enseignement cohérent suite à une rétroaction de qualité appuie l'élève dans son travail et lui offre de nouvelles occasions de réduire l'écart entre la situation actuelle et la situation désirée. Que l'évaluation formative soit formelle ou informelle, elle porte toujours sur deux objets : l'élève dans sa progression et la pédagogie envisagée dans un contexte d'enseignement et d'apprentissage. C'est une dynamique qui doit permettre à l'élève de mieux cibler ses efforts et à l'enseignant de mieux connaître le rythme d'apprentissage de l'élève.

2. <u>L'évaluation sommative</u> : sanction des acquis

Le rôle de l'évaluation sommative est de sanctionner ou certifier le degré de maîtrise des résultats d'apprentissage des programmes d'études. Elle a comme fonction l'attestation ou la reconnaissance sociale des apprentissages.

L'évaluation sommative survient au terme d'une période d'enseignement consacrée à une partie de programme ou au programme entier. Elle doit être au reflet des apprentissages visés par le programme d'études.

L'évaluation sommative place chaque élève dans les conditions qui lui permettront de fournir une performance se situant le plus près possible de son véritable niveau de compétence. (Voir Annexe 1)

3. Orientation du programme

3.1 Un programme favorisant un enseignement renouvelé

Le présent programme offre l'avantage de soutenir et d'inspirer l'enseignant de français dans le renouvellement de ses pratiques pédagogiques en lui fournissant un bon nombre de situations de communication variées, aussi réelles que possibles, liées à la vie scolaire et extrascolaire. Grâce à ces situations, l'élève est amené, à son tour, à produire des objets de communication authentiques et signifiants. C'est donc par elles que se structurent et se développent les apprentissages langagiers et discursifs.

Les situations de communication et activités d'apprentissage retenues tiennent compte non seulement du degré de maturité et des capacités intellectuelles des élèves mais également de leurs besoins et de leurs centres d'intérêt. Les apprentissages à réaliser sont donc présentés de façon globale, et organisés autour de divers objets, de difficulté croissante, échelonnés sur quatre ans, ce qui assure la variété et garantit la progression dans les apprentissages. Les liens entre la compréhension et la production, de même qu'entre l'oral et l'écrit sont très étroits.

La démarche d'apprentissage à privilégier au sein de ce programme est la démarche inductive, qui consiste à découvrir et à approfondir des notions, règles, lois et connaissances à partir de l'observation de faits de langue orale ou écrite, en situation. Ce programme encourage donc l'élève à faire un retour réflexif et analytique sur ses différents apprentissages et ceux de ses pairs. La capacité de progresser est liée à la possibilité pour l'élève d'observer, d'analyser et d'évaluer ses propres pratiques et celles de ses camarades de classe.

3.2 Cinq principes didactiques à privilégier pour l'enseignement du français en milieu minoritaire

3.2.1 Donner un sens aux apprentissages et confiance aux élèves

À un moment de leur parcours où nombre de jeunes cherchent à donner sens à leurs apprentissages scolaires et éprouvent parfois de la difficulté à se situer par rapport à leur identité, les défis à relever dans le contexte d'enseignement au secondaire en milieu minoritaire sont nombreux. L'école seule ne peut suffire pour relever avec efficacité tous ces défis, et la collaboration avec les parents et les milieux communautaires s'avère plus que jamais indispensable. Le présent programme tient compte de cette nécessité en encourageant les enseignants à développer des projets qui amènent les élèves à travailler la langue et à développer leur identité culturelle dans des situations de communication vécues dans les contextes scolaires (au sein du cours de français autant que des cours des autres disciplines) et extrascolaires. Ces projets sont aussi une occasion pour les élèves de prendre leur place dans la communauté et de développer leurs compétences en français lors des contacts fréquents avec les francophones d'ici et d'ailleurs. On ne saurait trop insister sur la nécessité pour les élèves en milieu minoritaire de prendre la parole souvent, de façon informelle en salle de classe afin de développer leur confiance. Sans adopter une attitude trop puriste face à la langue orale et sans jamais dénigrer la langue de la région, l'enseignant pourra faire valoir à l'élève l'importance de connaître le français standard qui lui permettra de communiquer avec le reste de la francophonie. Le cours de français doit toujours en être un où prendre des risques est favorisé, où le respect de l'individu est toujours à l'honneur et où l'élève est amené à développer ses compétences en français, en même temps que sa confiance et sa fierté d'être francophone.

Le travail par projets occupe une place importante dans le présent programme de français. Or, le travail par projets n'est efficace et bénéfique que dans la mesure où il inclut un travail explicite sur les connaissances et les habiletés d'ordre communicatif et d'ordre linguistique (RAS) ainsi que sur les compétences et les habiletés générales d'ordre transdisciplinaire (RAT). Le projet n'est jamais une fin en soi mais une occasion de donner sens aux apprentissages et de les ancrer dans des situations stimulantes pour les élèves. Il ne faut pas oublier non plus que les projets, surtout ceux qui permettent à l'élève de s'impliquer dans la communauté, l'incitent à dépasser le stade de la prise de conscience de son identité en tant que francophone pour l'amener à s'engager véritablement dans la communauté et même d'en faire la promotion afin d'en assurer la vitalité.

Au cours de sa formation au primaire, l'élève a déjà acquis un grand nombre de connaissances et de stratégies qui lui permettent de communiquer efficacement à l'oral et à l'écrit. Il a aussi été amené à découvrir des productions culturelles et à fréquenter les

livres à titre de sources d'information, lieu d'évasion et de connaissance de soi, du monde et des autres. Lors de son entrée au secondaire, les acquis dans ces différents domaines doivent être consolidés et approfondis par un travail portant sur de nouveaux objets langagiers, dans des situations de communication diversifiées, plus complexes et en partie inédites pour les élèves.

3.2.2 Mettre le français au service des apprentissages scolaires et de la réussite sociale et professionnelle

Pour l'élève francophone, le français constitue une matière essentielle, car l'usage de la langue orale et écrite est à la base de la plupart des apprentissages scolaires. La maîtrise de la langue contribue fortement à la réussite de l'élève à l'école, car la langue est non seulement un outil de communication indispensable à l'apprentissage mais également un outil servant à structurer sa pensée. C'est grâce à la langue que l'élève apprend à raisonner, à inférer, à faire des synthèses, à manipuler des concepts, à communiquer sa pensée, à partager son opinion.

La visée du programme de français est de s'assurer que nos jeunes s'expriment avec clarté, aisance, efficacité, confiance et fierté dans leur langue maternelle ou première, à l'oral comme à l'écrit. Le système d'éducation publique vise à préparer les jeunes pour le postsecondaire, c'est-à-dire pour une vie d'apprenants perpétuels. Dans cette perspective, il est essentiel de faire en sorte que chaque élève acquière un haut niveau de compétence en français afin de pouvoir continuer à apprendre toute sa vie durant.

Il est primordial pour l'enseignant de développer, chez ses élèves, le goût de la lecture et de l'écriture qui les accompagnera tout au long de leur vie et en fera des individus cultivés et équilibrés, capables de prendre leur place dans la société. En outre, il a la responsabilité de faire valoir à ses élèves le grand pouvoir de la langue. En effet, celui qui maîtrise sa langue a une prise sur sa vie qui n'est pas donnée à celui qui est dépourvu d'habiletés langagières suffisantes. Que ce soit au sein de relations interpersonnelles ou professionnelles ou pour faire valoir ses droits, il est primordial que chacun ait à sa disposition les capacités langagières nécessaires à son épanouissement. L'école en milieu minoritaire a la responsabilité de faire en sorte que les élèves soient en mesure de faire valoir leurs droits en tant que francophones et soient prêts à assumer leurs responsabilités à titre de membres de la communauté francophone afin d'en assurer la vitalité.

3.2.3 Intégrer langue, communication, culture et littératie

Traditionnellement, le cours de français est un lieu où l'élève apprend à communiquer avec clarté et cohérence et où il entre en contact avec les objets culturels de son patrimoine, en particulier les textes littéraires. S'il en est toujours ainsi, il reste néanmoins que la société moderne a un impact retentissant sur nos façons de communiquer et par

conséquent sur nos façons d'enseigner et d'apprendre le français dans nos salles de classe. Que l'on songe par exemple au besoin accru de jugement critique nécessaire pour pouvoir efficacement faire un tri dans l'avalanche d'informations auxquelles nous faisons face chaque jour. Le programme de français tient compte des enjeux de notre société du savoir et de la technologie afin d'assurer le succès de nos jeunes à l'école, au postsecondaire et sur le marché du travail.

Cet aspect pragmatique de la réussite scolaire et professionnelle est essentiel et incontournable, cependant, il ne faut pas négliger, dans un cours de langue, l'expression de soi, indispensable aux adolescents ainsi que le développement de la pensée créatrice, du jugement critique et d'une vision du monde qui nous entoure. Le cours de français doit donc répondre à deux grandes catégories de besoins indispensables : ceux d'ordre pragmatique et ceux d'ordre culturel. L'élève développera les habiletés nécessaires à la vie sociale et professionnelle en apprenant à lire, à comprendre, à commenter et à formuler des textes et des messages oraux de langue courante. Parallèlement, le contact avec les œuvres littéraires favorisera l'éclosion de son imaginaire et la prise de conscience de ses valeurs. L'appropriation des textes et des œuvres, ainsi que le contact avec des productions culturelles variées (chansons, théâtre, films, expositions) seront l'occasion d'amener l'élève à construire son identité et à développer sa personnalité. Afin d'insister sur cette dimension essentielle, ce programme propose des balises et des exigences précises en lien avec la lecture des textes et des œuvres littéraires.

Les deux volets traditionnels du cours de français, la langue et la culture, gagnent à être associés le plus souvent possible. Les productions écrites et orales inscrites au programme porteront, lorsque l'occasion se présente, sur des activités, des personnalités ou des produits culturels. Ainsi, les élèves pourront être amenés à créer des annonces publicitaires autour d'un livre, d'un disque ou d'un spectacle, par exemple; des brochures d'information sur un site touristique ou sur une exposition; des entrevues avec des personnes de la communauté impliquées dans la vie culturelle locale ou provinciale.

Conscient de son rôle de passeur culturel, l'enseignant de français partage ses propres pratiques, engagements et découvertes. Il amène les élèves à réfléchir à leurs pratiques culturelles en français, à prendre conscience des diverses dimensions de leur culture d'appartenance et au rôle qu'ils ont à jouer dans la défense et la promotion de cette culture. Il les incite, d'une part, à apprécier la richesse littéraire de la francophonie et, d'autre part, à tisser des liens avec celle-ci lors d'échanges et de projets. En milieu minoritaire, cela peut vouloir dire que l'enseignant sera amené à diverses occasions à sortir, physiquement ou virtuellement, de la salle de classe et à s'ouvrir, grâce à ses contacts et aux nouvelles technologies de la communication, à la communauté francophone environnante et internationale afin de permettre aux élèves de vivre des activités stimulantes et signifiantes.

Conscient de sa responsabilité au regard du développement d'habiletés langagières de haut niveau, l'enseignant de français s'assure que tous les élèves maîtrisent une langue correcte et adaptée à son contexte. Grâce à de nombreuses pratiques de lecture et d'écriture de textes pertinents de langue courante et de langue littéraire, l'élève apprendra à maîtriser le code écrit. L'apprentissage du fonctionnement de la grammaire se fera en contexte, à partir des textes lus et rédigés en salle de classe, dans des situations de communication variées et le plus souvent rattachées à des projets concrets, à des contextes signifiants pour les élèves. Une attention particulière sera accordée à l'utilisation efficace des outils nécessaires à la rédaction et à la diffusion des messages incluant les outils de la technologie. On insistera sur l'acquisition d'habiletés indispensables à tous, telles que les techniques de résumé et de synthèse, la prise de notes efficace et la lecture et l'écriture dans toutes les disciplines. L'enseignant devra donc exposer l'élève à une grande variété de textes, dont certains tirés des manuels des autres matières. Il fera l'enseignement explicite de stratégies de lecture et d'écriture et planifiera des activités liées au développement du lexique afin de permettre à tous les élèves de continuer à s'améliorer en tant que lecteurs et scripteurs.

La pratique et l'évaluation de la langue orale se feront plus fréquemment d'autant plus que, dans certains milieux, la salle de classe est parfois l'unique endroit où l'élève s'exprime en français. L'enseignant s'assurera que les élèves ont de nombreuses occasions de prendre la parole de façon informelle et parfois de façon plus formelle en salle de classe. Dans une telle classe, l'enseignant devient un modèle, un guide, un leader, un animateur, un motivateur et un médiateur, et non uniquement un transmetteur de connaissances. L'élève, pour sa part, devient engagé et responsable dans ce milieu propice à l'apprentissage où règne le respect et où la prise de risques est possible.

Pour assurer la progression et la régulation des apprentissages en français, diverses formes d'évaluation seront proposées : l'évaluation diagnostique, l'évaluation formative (l'autoévaluation, l'évaluation par les pairs, etc.) et l'évaluation sommative. Ces évaluations toucheront aux compétences de l'élève à l'oral aussi bien qu'à la compréhension de lecture et à l'écriture.

3.2.4 Offrir un programme d'études riche

Un programme d'études riche signifie que l'enseignant de français planifie ou anime ses cours en exploitant des objets d'apprentissage qui fourniront matière aux échanges et discussions avec ses élèves. Il doit toujours veiller à assurer l'équilibre entre certains pôles d'intérêt. Le tableau ci-dessous illustre les extrémités dont il faut tenir compte afin d'assurer que les élèves reçoivent une formation complète et équilibrée.

Passé
Ici
Individuel
Monde scolaire
Savoirs
Discipline spécifique
Usager

Présent et futur
Ailleurs
Collectif et social
Monde extrascolaire
Savoir-faire
Transdisciplinarité
Créateur

Figure 1: Le français, un programme d'études riche

L'enseignant de français doit, par exemple, s'assurer que les élèves ont une bonne compréhension des combats menés par les francophones et les Acadiens afin de maintenir la langue française et d'établir des écoles francophones. Il se doit également de faire connaître aux élèves les pionniers qui ont marqué notre parcours culturel. Cependant, il ne faudrait pas oublier que les adolescents sont premièrement et avant tout interpellés par le présent et la modernité. Il est donc primordial de leur faire connaître une francophonie moderne, dynamique et tournée vers l'avenir.

De même, au moment de choisir des œuvres à étudier, par exemple, il veillera à choisir des auteurs de sa région ainsi que des auteurs d'autres pays francophones. Au niveau de la langue parlée, l'enseignant sensibilisera les élèves à la particularité des différents accents de nos régions d'une part et aux autres variations à travers les différents coins de la francophonie d'autre part. Il attirera aussi l'attention sur l'importance de maîtriser une langue peu marquée dans ses singularités phonétiques, lexicales, syntaxiques afin de communiquer sans difficulté au sein de la grande francophonie.

Le programme tient compte des goûts des adolescents d'aujourd'hui, sans toutefois négliger de faire des liens avec les grands enjeux de la société.

L'enseignant veillera à outiller les élèves pour la vie courante en français en les exposant de façon régulière à des textes parascolaires, tels des articles de revue et de journaux.

Sans négliger les connaissances dont nos élèves ont besoin pour bien s'exprimer à l'oral et à l'écrit, le présent programme va plus loin en proposant d'insérer ces connaissances dans des projets qui permettront davantage aux élèves de développer leurs savoir-faire et de les réinvestir dans d'autres matières ainsi que dans la vie courante.

Aux notions attendues des cours de français telles que la grammaire, le lexique, la syntaxe ainsi que la littérature, viendront s'ajouter des compétences d'ordre transdisciplinaire que sont la synthèse et le résumé, par exemple, qui serviront à l'élève dans tous ses cours ainsi que dans la vie courante. Pour assurer la réussite des élèves, l'enseignant utilisera parfois des exemples de lecture tirés de leurs manuels de cours. En complicité avec les enseignants des autres matières, il les aidera ainsi à développer leurs compétences en lecture et à enrichir leur vocabulaire.

Enfin, l'enseignant veillera à développer non seulement le français en tant que discipline outil servant aux autres disciplines, mais aussi en tant que clé de créativité qui permettra à l'élève de contribuer à la richesse culturelle de sa communauté et de la francophonie.

L'enseignant veillera à maintenir l'intérêt et la motivation des élèves et à s'assurer qu'ils reçoivent une formation en français qui contribuera à leur construction identitaire.

3.2.5 Offrir un programme d'études fondé sur un modèle de littératie équilibrée

Un programme d'études fondé sur un modèle de littératie équilibrée est soutenu par ses « trois composantes fondamentales et interdépendantes : la communication orale, la lecture et l'écriture. Un enseignement équilibré de ces trois composantes façonne les compétences de l'élève en littératie et l'aide à développer sa compréhension, sa façon de communiquer et son habileté à produire du sens. [...] Effectivement, l'élève construit ses connaissances disciplinaires lorsqu'il réfléchit et traite l'information transmise par une grande diversité de textes : livres, manuels, médias électroniques, discours, documentaires et bien d'autres ». (p. 15, La littératie... une toile de fond pour la réussite – Cadre de référence, MÉDPE, 2015).

Figure 2 : Un modèle de littératie équilibrée



En **communication orale**, l'élève doit développer les habiletés de prise de parole : il pourra organiser et formuler un message pour ensuite le communiquer à l'aide de mots justes. L'élève doit aussi développer des habiletés d'écoute active : il sera en mesure de comprendre et d'interpréter les messages reçus et d'interagir spontanément avec ses interlocutrices et interlocuteurs.

En **lecture**, l'élève doit être capable de décoder le texte écrit, d'identifier le message, de le comprendre, de l'interpréter, de l'évaluer et d'y réagir. Il pourra accéder avec discernement aux informations présentées dans les univers textuels de plus en plus variés.

En **écriture**, l'élève doit développer des habiletés motrices, être capable d'organiser et de formuler ses idées de façon cohérente, efficace et originale, en plus d'appliquer les conventions de la langue. Il pourra communiquer un message clair en fonction de son intention de communication et de ses destinataires.

Tiré de : La littératie... une toile de fond pour la réussite, MÉDPE, 2015

3.2.6 Distribution des pourcentages entre les composantes

• Communication orale: 30 %

Lecture : 35 %Écriture : 35 %

La pondération des pourcentages accordés à la communication orale, à la lecture et à l'écriture doit se refléter en termes de pourcentages à respecter dans un processus d'évaluation. Cette pondération doit également servir de barème quant au temps d'enseignement accordé à chacune des composantes.

4. Principes d'organisation du programme

4.1 Un programme organisé autour de cinq grandes intentions de communication

Pour atteindre un niveau de compétence élevé en langue et pour pouvoir s'adapter à des situations de communication variées, l'élève sera exposé à une variété de textes et de messages utilisés à diverses fins et répondant aux intentions générales de communication suivantes : raconter ou manifester sa compréhension et son appréciation; convaincre; rendre compte; guider; comprendre ou transmettre une information nouvelle. Certains textes seront vus avant tout pour le plaisir et l'appréciation, alors que d'autres seront utilisés plus particulièrement à des fins d'apprentissage et de développement des compétences langagières.

Que ce soit dans les situations informelles ou plus formelles, la plupart de nos échanges oraux ou écrits s'organisent autour de quelques grandes intentions de communication. En tant que locuteur ou encore rédacteur, lorsque que nous prenons l'initiative de la communication, nous avons en tête le plus souvent une intention bien précise. Afin de réaliser notre intention, nous avons à notre disposition une série de moyens de communication et de formes orales ou écrites préexistantes, régies par une série de codes et de conventions qui assurent une intercompréhension et avec lesquels moyens il nous est possible de prendre distance dans certains cas. On peut penser, par exemple, aux formes consacrées que sont la conversation téléphonique, l'annonce publicitaire, l'entrevue médiatique, ou à telle ou telle forme d'écrit journalistique tels le fait divers, l'éditorial, toutes des productions orales ou écrites aisément reconnaissables et qui comportent des formules linguistiques, des types d'informations et des modes d'organisation particuliers.

Une grande partie des messages qui nous parviennent par la voie orale et audiovisuelle ou par la voie écrite ont été conçus eux aussi en vue de provoquer en nous un effet qui rejoint l'une ou l'autre des grandes intentions de communication que nous venons de nommer. Le lecteur compétent est capable de repérer dans n'importe quel texte ou message oral l'intention dominante de l'auteur et porter un jugement sur la façon dont il a utilisé la forme choisie pour atteindre son but.

C'est en fonction de cette réalité que le programme de français est structuré autour de cinq grandes intentions de communication : raconter, convaincre, rendre compte, guider et transmettre une information nouvelle. À celles-ci se rattachent cinq résultats d'apprentissage généraux.

Les résultats d'apprentissage généraux

L'élève doit pouvoir :

- <u>Raconter</u> un récit court (conte, nouvelle ou autre récit), de façon claire, cohérente et intéressante <u>ou manifester sa compréhension et son</u> appréciation de textes littéraires.
- 2. <u>Convaincre</u> un public cible de la valeur d'un produit (culturel ou autre) ou du bien-fondé d'une opinion en s'appuyant sur des arguments solides et clairement énoncés
- 3. **Rendre compte** de façon précise et parfois succincte de faits ou d'événements et décrire fidèlement des personnes ou des lieux.
- 4. <u>Guider</u> autrui de façon précise dans l'exécution d'actions ou dans des comportements.
- Comprendre une information nouvelle ou la transmettre avec clarté et cohérence.

Voici quelques explications quant aux cinq grandes intentions de communication.

1. Raconter ou manifester sa compréhension et son appréciation (fiction)

L'intention de communication *raconter ou manifester sa compréhension et son appréciation* regroupe des textes de fiction à dominante narrative de diverses longueurs. Cette intention de communication est particulièrement importante, car elle permet à l'élève d'explorer des mondes imaginaires et de se laisser envoûter par des lieux, des personnages, des aventures, ce qui est crucial à son âge. Étant donné que les textes de fiction qui servent à raconter une histoire sont souvent de longueur considérable, ils permettent à l'élève de développer la capacité d'affronter des textes plus longs et de persévérer dans ses lectures. En immergeant l'élève dans des univers inventés, les textes de fiction, par leur grande variété, lui permettent aussi d'enrichir son vocabulaire, de se laisser emporter par la magie des mots, la beauté des images et le pouvoir de la création. De plus, cette intention de communication permet à l'élève de s'approprier une histoire pour pouvoir la raconter à son tour et ainsi connaître le plaisir de captiver un auditoire et de séduire un public.

Cette intention de communication met aussi l'accent sur l'appréciation des textes lus. Ainsi, l'élève peut s'interroger sur ses lectures, construire du sens, faire des liens avec son vécu, s'exprimer sur ce qu'il a compris, ce qu'il a aimé, ce qui l'a étonné, et poser un regard critique sur les textes qu'on lui propose. Pour ce faire, il est essentiel d'accompagner l'élève dans ses lectures en mettant en place des activités qui lui permettent d'enrichir son vocabulaire, d'apprécier le pouvoir des mots, de mieux connaître le monde qui l'entoure, de construire son identité et de développer sa curiosité afin de devenir un lecteur critique et de demeurer un apprenant perpétuel.

2. Convaincre

L'intention de communication *convaincre* regroupe, au fil des quatre années du secondaire, plusieurs types de communication orale et écrite visant à amener un destinataire à partager le point de vue de l'émetteur, à accepter le bien-fondé d'une opinion, à approuver une proposition. Dans les relations interpersonnelles comme dans les échanges professionnels, c'est une compétence qui revêt une grande importance. L'acte de convaincre met en jeu des preuves, des raisons, des arguments, des faits provenant de sources sûres et des techniques de persuasion. Il est essentiel que, tout au long de son secondaire, l'élève apprenne à maîtriser les techniques de persuasion qui lui seront utiles dans la vie courante et plus tard dans sa vie professionnelle.

3. Rendre compte

L'intention de communication *rendre compte* regroupe des objets qui permettent à l'élève de parler de son vécu, de son quotidien, de son entourage, de ses expériences ou de ses sentiments en les rapportant de façon brève, claire et concise. C'est l'intention de communication par excellence pour amener l'élève à parler de sa réalité de façon informelle, mais appropriée, le plus souvent possible. Or, on sait l'importance, en milieu minoritaire, de multiplier, pour tous nos élèves, les occasions de parler et d'écrire afin d'améliorer leurs capacités de communication.

4. Guider

L'intention de communication *guider* regroupe des objets le plus souvent ponctuels et servant à orienter une personne afin qu'elle puisse mieux accomplir une tâche, mener à bien une activité ou simplement mieux vivre. À l'action de guider correspond nécessairement un pendant d'action à accomplir ou de démarche à suivre, donc il importe que les textes servant à guider soient absolument clairs et sans ambiguïté. Les textes exploités sous cette intention de communication permettront à l'élève de développer le souci de la clarté, de la concision et de l'exactitude.

5. Comprendre une information nouvelle ou la transmettre

L'intention de communication *de comprendre ou de transmettre une information nouvelle* regroupe certains objets de langue courante grâce auxquels l'élève est susceptible de comprendre ou de transmettre de l'information nouvelle. Lorsqu'il se trouve en situation d'apprentissage, l'élève doit être à l'affût de l'essentiel dans un texte et lorsqu'il cherche à transmettre de l'information nouvelle, il doit premièrement bien s'approprier l'information à transmettre et pouvoir l'expliquer, par la suite, de façon claire et cohérente. Cette intention de communication revêt donc une importance particulière pour le succès de l'élève à l'école dans toutes ses matières et elle lui sera utile tout au long de sa vie et surtout sur le marché du travail.

Il est entendu que, bien que les résultats d'apprentissage généraux fassent davantage état de la production d'actes de communication (plus facilement observables), ces résultats d'apprentissage présupposent toujours une part d'écoute, de compréhension et d'observation.

Grâce aux objets de difficulté croissante groupés sous ces intentions de la 9° à la 12° année, les élèves pourront progresser tout au long de leur secondaire afin d'atteindre une qualité de langue favorisant leur plein épanouissement au sein de la communauté et leur participation active au sein de la grande francophonie.

4.2 Les objets d'apprentissage à travailler en production et en compréhension

Les **objets** sont des productions concrètes (conte, bulletin de nouvelles, reportage, poème, etc.) que les élèves peuvent trouver dans leur environnement, qu'il soit scolaire, familial ou communautaire. C'est en observant et en comparant plusieurs réalisations que les élèves seront amenés à repérer les éléments communs qui constituent en quelque sorte la structure de l'objet.

On s'éloigne donc d'une approche centrée en priorité sur les types de textes, car cette approche a trop souvent donné lieu à un travail décontextualisé, amenant les élèves à intégrer d'abord des schémas ou des structures qu'ils avaient parfois du mal à retrouver au sein de productions authentiques.

En lien avec chacune des cinq intentions de communication, un certain nombre d'objets précis, c'est-à-dire de manifestations concrètes, à l'oral ou à l'écrit, ont été choisis pour être travaillés avec les élèves. Le choix a été effectué en tenant compte à la fois des besoins scolaires et extrascolaires des élèves, de leur degré de familiarité avec certains objets et du niveau de complexité de ceux-ci.

L'entrée par les objets permet de travailler la langue et la communication en contexte puisque chaque objet est utilisé dans un contexte signifiant et présente, sur les plans communicatif, textuel et linguistique, des caractéristiques qui devront être maîtrisées par les élèves.

Cette mise à jour du programme d'études de français offre la possibilité d'intégrer la notion de littératie équilibrée entre les trois composantes fondamentales, soit la communication orale, la lecture et l'écriture. Toutefois, il faut préciser que la communication orale demeure la clef de voûte du développement des compétences langagières des élèves. « La communication orale permet aux élèves d'accéder aux habiletés supérieures de la pensée. En effet, grâce à l'écoute et à la prise de parole, les élèves peuvent construire et négocier le sens de ce qu'ils apprennent, éclaircir et approfondir leur compréhension, confronter des idées et acquérir de nouvelles perspectives, et ce, non seulement en français mais dans toutes les disciplines scolaires. » (p. 7 dans Guide pratique : La communication orale dans un modèle de littératie équilibrée, MÉDPE, 2017)

En optant de diminuer le nombre d'objets à enseigner, le programme d'études veut favoriser ce modèle de littératie équilibrée. Ce changement permettra un apprentissage plus en profondeur des trois composantes de la littératie, soit la communication orale, l'écriture et la lecture.

4.3 Rubrique des objets d'apprentissage AU CHOIX

Chaque objet d'apprentissage comprend les sept rubriques suivantes :

- 1. Description
- 2. Profil de compétence
- 3. Habiletés générales
- 4. Résultats d'apprentissage
- 5. Contextes signifiants
- 6. Suggestions d'activités
- 7. Ressources
- La description de l'objet sert à bien définir celui-ci et à présenter la raison de son choix en rapport avec l'intention de communication sous laquelle il apparaît. Dans cette rubrique sont évoquées les diverses formes concrètes de l'objet dans la vie courante ainsi que les différentes occasions de contact avec l'objet dans la vie scolaire et extrascolaire.
- 2. Le **profil de compétence de l'élève** doit permettre à l'enseignant de se faire une idée aussi juste que possible de la performance attendue en rapport avec chacun des résultats d'apprentissage généraux (RAG). Il y a trois niveaux de performance :

acceptable, attendu et supérieur. La description du profil contient des précisions quant aux différents éléments de la situation de communication qui déterminent la performance attendue, à la nature de la tâche et aux caractéristiques matérielles du produit à créer si c'est le cas. La description servira à établir les grilles d'évaluation utilisées par les enseignants. Elles permettront également de vérifier l'acquisition des différents apprentissages.

- Les habiletés générales exploitées dans les divers objets d'apprentissage essentiels et facultatifs peuvent être associées aux résultats d'apprentissage transdisciplinaires. De plus, les habiletés retenues ont été sélectionnées en fonction de l'objet exploité.
- 4. Les **résultats d'apprentissage** sont en rapport direct avec le profil de compétence et les éléments de résultats d'apprentissage généraux (RAG) déterminés. Cette rubrique indique les stratégies, les habiletés et les notions que les élèves doivent absolument intégrer à l'occasion du travail autour de l'objet retenu.
- 5. Afin d'inscrire le plus possible le travail autour des objets dans des situations réelles de communication, des *contextes signifiants* sont présentés à titre indicatif. Les contextes retenus ciblent différents types de destinataires et se rapportent aux projets qui peuvent se vivre soit dans le contexte scolaire, soit dans le cadre de relations avec d'autres milieux.
- 6. Afin de soutenir l'enseignant dans l'élaboration d'activités pertinentes, originales et potentiellement motivantes visant à développer la maîtrise des apprentissages ciblés et l'appropriation de l'objet dans ses multiples dimensions, des suggestions d'activités ponctuelles sont identifiées. Elles visent aussi une ouverture à la culture et à la société environnantes.
- 7. Enfin, la rubrique **ressources** comprend en références, des personnes, des institutions, des organismes et des ressources didactiques et pédagogiques disponibles en lien avec les projets qui pourraient être menés autour de l'objet travaillé.

Le programme ne se contente donc pas de présenter le contenu (le quoi) des apprentissages, mais fournit aussi des éléments relatifs aux contextes et aux modalités (les comment-faire) qui permettent de rendre ces apprentissages concrets et durables.

4.4 Démarches d'enseignement suggérées

Voici quelques démarches d'enseignement à titre de suggestions afin de faciliter l'apprentissage de l'une des trois composantes, soit la communication orale, la lecture ou

encore l'écriture. Selon les cadres de référence et les guides d'enseignement consultés, les démarches d'enseignement présentées ci-dessous permettent l'approfondissement et la consolidation des apprentissages que les élèves ont faits tout au long de leur parcours scolaire.

4.4.1 Travail par séquences didactiques

Un des défis majeurs rencontrés par les enseignants de français est l'intégration des apprentissages formels à propos de la langue et des formes textuelles orales ou écrites au sein de situations d'apprentissage qui motivent les élèves et leur permettent de construire ces apprentissages en contexte de communication. Le travail par séquences didactiques permet de relever ces défis.

La séquence didactique peut être définie comme un ensemble organisé d'activités d'enseignement et d'apprentissage, **centré sur une tâche précise de production orale ou écrite** et amenant les élèves à s'approprier un « objet » déterminé¹. Selon la complexité de cet objet et le degré de maîtrise attendu chez les élèves, la séquence s'organise sur une période qui peut varier entre 10 et 25 heures.

Toute séquence didactique amène les élèves à réaliser une production orale ou écrite qui s'inscrit dans un projet de communication réel ou simulé impliquant le groupe-classe et souvent aussi d'autres partenaires du milieu scolaire ou extrascolaire. L'accent mis sur la capacité de production ne dispense pas d'un travail précis sur la compréhension. La compréhension est considérée comme une étape préparatoire à la production. En ce sens, les activités de lecture ou de compréhension orale sont mises au service d'un projet d'écriture ou de communication orale. Ainsi, pour permettre aux élèves de mener eux-mêmes une entrevue orale, il sera au préalable nécessaire d'écouter un ensemble d'entrevues différentes et de les comparer afin d'en dégager la structure, de repérer les types de formulations utilisées par la personne qui mène l'entrevue, etc.

La séquence comporte quatre étapes obligatoires :

- 1. une mise en situation;
- 2. une production initiale;
- 3. un ensemble d'ateliers de travail touchant aux caractéristiques communicatives et linguistiques de l'objet ciblé;
- 4. une production finale.

¹ Voir J., Dolz, M. Noverras et B. Schneuwly (dir.) (2001), *S'exprimer en français*. *Séquences didactiques pour l'oral et l'écrit*, Bruxelles-Genève, Corome, De Boeck.

1re étape :

La *mise en situation* est l'occasion de déterminer le projet dans lequel va s'inscrire la production de l'objet retenu (voir le tableau général des objets), de recueillir les représentations que se font les élèves de l'objet qui sera travaillé et de déterminer leur degré de familiarité avec cet objet. Il s'agit d'une étape essentielle pour susciter la motivation des élèves. Leur intérêt sera plus fort si le projet fait l'objet d'une concertation et rejoint une partie de leurs préoccupations ou de leurs engagements.

Il est important de s'entendre dès cette étape sur la forme attendue de la production finale et sur les différents éléments de contexte : à qui s'adresse-t-elle? quelles seront les ressources mises à la disposition? s'agira-t-il d'une création individuelle ou collective?... Dans le souci de fournir des pistes aux enseignants, des exemples de contextes signifiants sont proposés dans la présentation détaillée de chaque objet (voir la rubrique « Contextes signifiants »).

Lors de cette première étape, on interrogera les élèves afin de mieux connaître leurs représentations initiales du projet et de l'objet central de la séquence. Pour enrichir ces représentations, on leur fournira aussi plusieurs exemples de l'objet en question qui serviront également à guider la production initiale. S'il s'agit de faire mener des entrevues qui seront diffusées par un médium oral, l'enseignant aura donc rassemblé au préalable plusieurs exemples d'entrevues telles qu'on en entend à la radio et à la télévision. Il pourrait aussi interroger les élèves afin de connaître les types d'entrevues qu'ils écoutent ou suivent et leur demander de présenter en salle de classe un exemple d'entrevue qui a retenu leur intérêt.

2^e étape :

La **production initiale** est l'occasion de mettre d'emblée les élèves en activité. Ils sont amenés à faire une première production orale ou écrite spontanée qui s'inscrit dans la perspective du projet retenu et présente de fortes similarités avec la production finale attendue. Il s'agit en quelque sorte d'un premier essai qui sert à vérifier le niveau de connaissance qu'ont les élèves de l'objet travaillé et le niveau de maîtrise de ses principales caractéristiques (communicatives, textuelles et linguistiques).

La production initiale est l'objet d'une observation attentive de l'enseignant dans une visée d'évaluation diagnostique. Les caractéristiques à observer sont précisées à la fois dans le « Profil de compétence » déterminé pour chaque objet et dans les « résultats d'apprentissage spécifiques ». L'enseignant examine les productions initiales à la lumière de ces profils afin d'établir le portrait de son groupe-classe.

3e étape :

En fonction du diagnostic posé, et des apprentissages ciblés dans le programme, l'enseignant conçoit alors un **ensemble d'ateliers de travail** (pratique guidée, pratique indépendante, minileçon, etc.) permettant de travailler de façon systématique et approfondie les problèmes liés à l'appropriation de l'objet et à la maîtrise de ses différentes caractéristiques (communicatives, textuelles et linguistiques).

Au cours de ces modules, où **l'enseignement explicite** (voir section 4.2.2) joue un rôle de premier plan, il est intéressant de varier les types d'activités et d'exercices. C'est l'occasion d'asseoir l'apprentissage de certaines notions clés et de stratégies cognitives et métacognitives utiles, et de présenter ou de concevoir avec les élèves des outils d'aide à la production (par exemple, une grille d'évaluation formative qui servira aussi lors de l'élaboration de la production finale, ou un document de synthèse comprenant les caractéristiques essentielles de l'objet telles qu'elles ont été repérées dans des activités d'observation et d'analyse). Au fil des activités, on s'assurera que les élèves s'approprient des références et un vocabulaire spécialisé pour parler des objets travaillés et pour commenter, comparer, critiquer leurs productions et celles de leurs pairs.

Ce travail se fera le plus souvent possible en contexte, c'est-à-dire à partir de l'observation et de l'analyse de productions orales ou écrites existantes. Il est aussi pertinent de reprendre certaines parties des productions initiales afin de les examiner en détail et de chercher à les bonifier en se centrant sur une dimension précise (par exemple, pour un objet tel le conte, améliorer la caractérisation des personnages par le recours à des adjectifs).

En début de séquence, certains modules seront aussi l'occasion de déterminer et de mobiliser les ressources (voir la section « Ressources ») qui permettront de mener au mieux le projet fixé. Dans ce contexte, certaines activités pourront être organisées au cours de cette étape dans le but d'élargir les connaissances des élèves à propos de tel ou tel phénomène, d'un domaine d'actualité ou de telle ou telle profession. À titre d'exemple, au cours du travail en séquence sur le fait divers (intention « Rendre compte »), les élèves pourraient rencontrer un journaliste qui travaille pour un quotidien régional.

L'étape du travail par ateliers est aussi un moment privilégié pour mettre en œuvre les principes d'une pédagogie différenciée. L'analyse des productions initiales ou le travail sur une notion particulière aura peut-être révélé des besoins particuliers chez certains élèves éprouvant encore de la difficulté à maîtriser des éléments qui sont acquis chez la plupart des autres élèves. On pourra alors proposer des activités et exercices particuliers à certains groupes selon leurs besoins ou encore selon leurs centres d'intérêt.

4e étape :

La *production finale* est le lieu idéal d'intégration et de réinvestissement des différents aspects travaillés au cours des modules en lien direct avec la production à faire. La production finale est élaborée en ayant à l'esprit le contexte du projet, les caractéristiques de la situation de communication retenue (ampleur du travail attendu, type de destinataire...) et les apprentissages ciblés dans les modules. C'est en fonction de ces éléments que la production finale est évaluée de façon sommative. Pour procéder à cette évaluation, il est préférable d'avoir recours à la grille construite avec les élèves au cours des différents modules afin que les critères principaux renvoient à des éléments qu'ils connaissent et qui ont fait l'objet d'un apprentissage explicite dans le cadre de la séquence.

4.4.2 La démarche d'enseignement explicite et des stratégies en communication orale, en lecture et en écriture

Dans un programme de littératie équilibrée, l'enseignement explicite des stratégies permet à l'élève de s'approprier celles-ci et de les utiliser en contexte scolaire comme en contexte de la vie courante. La démarche de l'enseignement explicite est « un processus par lequel l'élève développe progressivement son autonomie grâce au soutien temporaire et évolutif que lui offre l'enseignante ou l'enseignant dans l'utilisation d'une stratégie » (p. 73 dans Guide pratique : La communication orale dans un modèle de littératie équilibrée, MÉDPE, 2017).

Ce processus permet donc à l'élève de se responsabiliser graduellement quant à l'utilisation d'une stratégie quelconque. « [L'] enseignement explicite fait appel au modelage, à la pratique guidée, à la pratique coopérative et à la pratique autonome. En sollicitant une participation active et croissante des élèves à chacune de ces étapes, l'enseignante ou l'enseignant décrit la stratégie (quoi?), explique son utilité (pourquoi?), illustre l'utilisation de la stratégie (comment?) et précise dans quels contextes il est pertinent d'y avoir recours (quand?) ». (p. 30 dans Cadre de référence).

Dans les pages subséquentes, la démarche d'enseignement explicite ainsi que les principales stratégies à enseigner pour chacune des composantes (communication orale, lecture et écriture) sont présentées à titre de suggestions, selon les besoins des élèves.

Tableau 3 : La démarche d'enseignement explicite – communication orale

ÉTAPES RÔLE DE L'ENSEIGNANTE **DE LA DÉMARCHE OU DE L'ENSEIGNANT** Construire un référentiel avec les élèves, décrivant • Je donne un contrexemple et un exemple de la stratégie. OUOI? • Je formule la définition de la stratégie avec les élèves. Je définis la stratégie chacune des étapes, J'écris la définition sur le référentiel. à enseigner. favorise le transfert des apprentissages. **POURQUOI?** • À quoi sert cette stratégie? J'explique l'utilité • Pourquoi est-ce que je l'utilise? de la stratégie par Comment m'aidera-t-elle à mieux écouter ou prendre la parole? le questionnement J'écris le pourquoi de la stratégie sur le référentiel. suivant: **COMMENT?** Modelage • Je me présente comme modèle devant les élèves. J'enseigne • Je fais une démonstration de la stratégie devant un élève ou un petit groupe explicitement d'élèves en expliquant à haute voix ce qui se passe pendant que le reste de la stratégie la classe observe. à l'aide de courtes • Je reviens avec les élèves sur la démonstration qu'ils viennent d'observer et nous démonstrations formulons ensemble les étapes de la démarche que j'écris sur le référentiel. dans un contexte Pratique quidée d'apprentissage • J'invite un petit groupe d'élèves à faire la démonstration de la stratégie devant signifiant. le groupe-classe en leur assurant que je serai là pour les guider. • J'apporte mon aide aux élèves selon les besoins. Pratique coopérative • J'invite les élèves à essayer eux-mêmes la stratégie en dyades. • Je circule entre les dyades. • J'aide les élèves selon les besoins. Pratique autonome • J'invite les élèves groupés en dyades ou en petits groupes à utiliser la stratégie enseignée et je n'interviens que si je l'estime nécessaire. • J'observe les élèves. • Je repère ceux qui ont de la difficulté à appliquer la stratégie et je les aide. • J'invite les élèves à expliquer leur démarche en posant des guestions (p. ex. : Comment as-tu fait pour écouter la consigne? Quel moyen as-tu utilisé pour prendre la parole? Rappel: Toujours réserver du temps pour l'objectivation en groupe-classe après chaque étape du comment. QUAND? • Avant d'écouter ou de prendre la parole. • Pendant que j'écoute ou que je parle. Je précise le moment Après que j'ai fini d'écouter ou de parler. où cette stratégie peut être utile. J'écris cette information sur le référentiel.

Tiré du Guide pratique en communication orale, MÉDPE, 2017

4.4.3 Stratégies d'écoute et stratégies de prise de parole en communication orale

Les principales stratégies d'écoute :

- Démontrer du respect;
- Activer ses connaissances antérieures:
- Trouver le sens du message;
- Interpréter le langage non verbal;
- Traiter l'information;
- Vérifier sa compréhension;
- Redire dans ses mots;
- Prendre des notes:
- Réagir au message;
- Prendre une position d'écoute.

Les principales stratégies de prise de parole :

- Cibler l'intention du message et les auditeurs;
- Établir et soutenir le contact;
- Parler avec respect;
- Utiliser une posture et des gestes appropriés;
- Contrôler sa voix:
- Employer des mots justes;
- Appuyer son message;
- Clarifier son message;
- Préparer sa présentation;
- Répéter sa présentation.

Tiré du Guide pratique en communication orale, MÉDPE, 2017

Tableau 4 : La démarche d'enseignement explicite – lecture

ÉTAPES RÔLE DE L'ENSEIGNANTE Construire un référentiel **DE LA DÉMARCHE OU DE L'ENSEIGNANT** avec les élèves, décrivant chacune des étapes, QUOI? • Je donne un exemple et un contrexemple de la stratégie. Je définis la stratégie • Je formule la définition de la stratégie avec les élèves. favorise le transfert à enseigner. J'écris la définition sur le référentiel. des apprentissages. **POURQUOI?** • À quoi sert cette stratégie? J'explique l'utilité • Pourquoi est-ce que je l'utilise? de la stratégie par • Comment m'aidera-t-elle à être une meilleure lectrice ou un meilleur lecteur? le questionnement J'écris le pourquoi de la stratégie sur le référentiel. suivant: COMMENT? Modelage J'utilise la stratégie. • Je me présente comme modèle devant les élèves. J'enseigne • Je verbalise comment je procède pour utiliser la stratégie. directement Je formule les étapes de la démarche avec les élèves. les étapes J'écris les étapes de la démarche sur le référentiel. de la stratégie. Pratique quidée et pratique coopérative • Je guide l'élève qui utilise la stratégie. • Je l'aide à la mettre en pratique. • Je diminue progressivement mon aide. • J'invite l'élève à utiliser la stratégie avec un ou une autre élève. Pratique autonome • Je favorise l'autonomie de l'élève qui utilise la stratégie. • J'invite l'élève à expliquer sa démarche (p. ex. : Comment as-tu fait pour appliquer la stratégie? La stratégie est-elle efficace?). QUAND? • Je précise à quel moment du processus de lecture (avant, pendant ou après) la stratégie enseignée doit être utilisée. Je précise le moment de l'utilisation de • Je précise à quel moment la stratégie peut être réutilisée. la stratégie. J'écris cette information sur le référentiel.

*Source : MEO (2003). Guide d'enseignement efficace de la lecture de la maternelle à la troisième année. Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Tiré du Guide pratique en lecture, MÉDPE, 2017

Tableau 5 : Les stratégies cognitives d'un lecteur efficace

Stratégies cognitives d'une lectrice et d'un lecteur efficace	Description des comportements d'une lectrice et d'un lecteur efficace	Pistes de questions à exploiter
1. Faire des liens avec ses connaissances antérieures	Établir des liens entre : • le texte et un autre texte lu; • le texte et son vécu; • le texte et ses connaissances du monde.	 Qu'est-ce que cette histoire te rappelle de ta vie? En quoi ce livre est-il similaire à un autre que tu as lu? Peux-tu expliquer les similarités entre toi et le personnage principal? Ce texte te rappelle-t-il un problème que tu as déjà eu? Explique. Quel(s) lien(s) peux-tu faire entre cette information que tu as lue et l'évènement suivant?
2. Poser des questions et réfléchir	Se poser des questions en lien avec le texte ou l'histoire, et ce, avant, pendant et après sa lecture.	 En lisant, quelles questions te viennent à l'esprit? Quelles questions dois-tu te poser pour t'assurer de bien comprendre ce passage du texte? Quelles questions aimerais-tu poser à l'auteur ou aux personnages du livre? Imagine que tu es journaliste et que tu mènes une entrevue avec le personnage principal de l'histoire. Quelles questions lui poserais-tu? Selon toi, que répondrait-il?
3. Vérifier et clarifier sa compréhension (autorégulation)	S'arrêter fréquemment au cours de sa lecture pour réfléchir et réagir à ce qu'on a lu. Par exemple, repérer les idées importantes, comprendre les actions des personnages, se rendre compte du sens du texte.	 En quoi les images te permettent-elles de mieux comprendre le livre? Que fais-tu quand tu lis un mot ou une expression que tu ne comprends pas? Comment fais-tu pour savoir si tu as besoin de relire une partie du texte? Comment fais-tu pour vérifier que tu comprends bien ce que tu lis?
4. Visualiser à l'aide de tous ses sens	Visualiser un texte à l'aide de ses cinq sens afin de mieux comprendre le texte. Par exemple, créer des images dans sa tête, s'imaginer le ton de voix d'un personnage, la sensation d'un vêtement mouillé sur la peau et l'odeur d'une chaussette pleine de boue.	 Peux-tu décrire ce personnage de l'histoire à l'aide de mots et d'images? Peux-tu me dire ce que tu entends dans ta tête lorsque tu lis ce passage? Peux-tu nommer ce que tu peux voir, entendre et sentir lorsque tu lis ce paragraphe? Quels acteurs et actrices choisirais-tu pour jouer les divers personnages de ton livre? Explique tes choix.

Tiré du Guide pratique en lecture, MÉDPE, 2017

Tableau 5 (SUITE) : Les stratégies cognitives d'un lecteur efficace

Stratégies cognitives d'une lectrice et d'un lecteur efficace	Description des comportements d'une lectrice et d'un lecteur efficace	Pistes de questions à exploiter
5. Inférer	Déceler les nuances et les subtilités du message de l'auteur. Par exemple, reconnaitre le thème relié à une histoire, nommer les émotions des personnages et reconnaitre ce qui est sous-entendu (leçon ou morale).	 Quelles sont les actions qui te permettent de comprendre comment se sent le personnage? Si tu étais le personnage principal, comment te sentirais-tu et que ferais-tu? Y a-t-il des moments dans l'histoire où tu as pu savoir ce que pensaient les personnages d'après leurs paroles et leurs actions? Décris un de ces moments. Quelle(s) leçon(s) as-tu apprise(s) de cette histoire?
6. Prédire	Faire une ou des suggestions basées sur ce qui se passe dans le texte et sur ses connaissances antérieures.	 Après avoir lu le titre et le début de l'histoire, que fera le garçon? Que vas-tu apprendre en lisant ce texte? Peux-tu prédire la suite de l'histoire? Peux-tu prédire la fin de l'histoire? Tes prédictions étaient-elles justes?
7. Résumer / Faire le rappel	Se rappeler les détails d'un texte, en dégager les idées essentielles et les thèmes importants et orga- niser ses idées dans un ordre logique ou chronologique.	 Quel est le renseignement le plus important à retenir dans ce paragraphe? Est-ce que tu peux formuler dans tes mots les idées les plus importantes du texte? Quelle est l'intrigue de l'histoire? Peux-tu décrire les trois évènements les plus importants de l'histoire? Utilise des marqueurs de relation comme au début, ensuite et finalement. Peux-tu raconter l'histoire que tu viens de lire? Est-ce que tu peux résumer trois des idées importantes du texte? Quelle est l'idée principale de ce texte, de ce paragraphe?

Adapté de Donahue (2012)

Tiré du Guide pratique en lecture, MÉDPE, 2017

Tableau 6 : La démarche d'enseignement explicite – écriture

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE	RÔLE DE L'ENSEIGNANTE OU DE L'ENSEIGNANT Construire de Construire
QUOI? Je définis la stratégie à enseigner	• Je donne un contrexemple et un exemple de la stratégie. • Je formule la définition de la stratégie avec les élèves. J'écris la définition sur le référentiel. Construire un référentiel avec les élèves, décrivant chacune des étapes, favorise le transfert des appropriés
POURQUOI? J'explique l'utilité de la stratégie par le questionnement suivant:	 À quoi cette stratégie sert-elle? Pourquoi est-ce que je l'utilise? Comment m'aidera-t-elle à mieux écrire? J'écris le pourquoi de la stratégie sur le référentiel.
J'enseigne explicitement la stratégie dans un contexte d'apprentissage signifiant à l'aide de courts textes	 Modelage Je me présente comme modèle devant les élèves. Je fais une démonstration de la stratégie en expliquant à haute voix ce qui se passe pendant que le groupe-classe observe. Je reviens avec les élèves sur la démonstration qu'ils viennent d'observer et nous formulons les étapes de la démarche ensemble. J'écris cette information sur le référentiel. Pratique guidée J'invite un ou une élève à faire la démonstration de la stratégie en suivant les étapes devant le groupe-classe. Je l'assure de mon appui et j'apporte mon aide au besoin. Pratique coopérative J'invite les élèves à faire eux-mêmes l'essai de la stratégie en dyades. Je circule entre les dyades. J'apporte de l'aide aux élèves selon les besoins. Pratique autonome J'invite les élèves à se servir seuls de la stratégie enseignée en n'intervenant que si je l'estime nécessaire. J'observe les élèves. Je repère ceux qui ont de la difficulté à appliquer la stratégie dans le but de leur apporter du soutien. J'invite les élèves à expliquer leur démarche en posant des questions.
QUAND? Je précise le moment où cette stratégie peut être utile	 Avant, lorsque je prépare ma rédaction (planification); Pendant, lorsque je rédige (rédaction); Après, lorsque je fais un retour sur mon écrit (révision, correction, publication). J'écris cette information sur le référentiel.

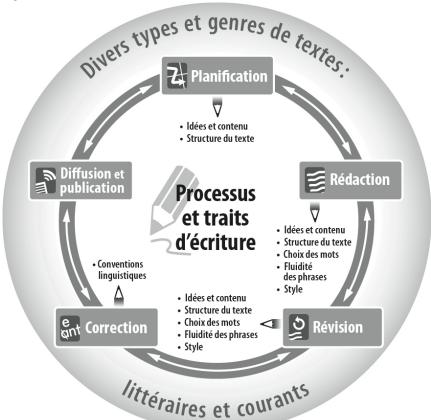
Source : MEO (2008). Guide d'enseignement efficace en matière de littératie de la 4° à la 6° année. Fascicule 4 : Les situations d'enseignement. Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Tiré du Guide pratique en écriture, MÉDPE, 2016

4.4.4 Stratégies en écriture suivies du tableau du processus et traits d'écriture

- a) Déterminer l'intention du texte, le sujet et le destinataire
- b) Déterminer le type ou le genre de texte
- c) Écrire des idées selon le sujet (remue-méninges)
- d) Faire mon plan
- e) Rechercher des informations
- f) Écrire mon texte
- g) Écrire des mots à l'aide de stratégies
- h) Vérifier la fluidité de mon texte
- i) Réviser la structure de mon texte
- j) Améliorer mon texte
- k) Consulter des outils de référence
- I) Corriger mon texte
- m) Publier mon texte
- n) Partager mon texte avec mon ou mes destinataires

Figure 3: Le processus et les traits d'écriture



Tiré du Guide pratique en écriture, MÉDPE, 2016

5. Appréciation d'œuvres littéraires acadiennes et francophones

L'appréciation d'œuvres littéraires contribue grandement au développement identitaire et culturel des élèves. L'exploitation de ces œuvres littéraires, qu'elle soit par le biais de la communication orale, de la lecture ou de l'écriture incite les élèves à plonger dans des univers différents, à ouvrir leurs horizons et à confronter leur vision du monde à celles présentées dans ces œuvres.

Figure 4 : L'exploitation des œuvres littéraires (nuage de mots)



C'est en exploitant des **poèmes**, des **chansons** ou des **romans** que les élèves apprécient le grand pouvoir de la langue qui permet d'exprimer des émotions et des sentiments, de décrire des sensations et de les partager. C'est donc pour toutes ces raisons qu'il est impératif :

- de la 9^e à la 11^e année, d'exploiter trois œuvres complètes dont au moins une œuvre issue de la littérature acadienne;
- en 12^e année, d'exploiter deux œuvres complètes dont au moins une œuvre issue de la littérature acadienne.

Bref, l'exploitation des œuvres littéraires en contexte linguistique minoritaire favorise la construction d'une identité acadienne et francophone forte qui convie les élèves à réfléchir, à participer et à s'engager dans le maintien, voire l'essor de leur communauté acadienne et francophone. Ainsi, le programme d'études de français veut offrir aux élèves de nombreuses occasions de parler, d'écouter ou de lire des œuvres littéraires afin de développer un rapport positif à la langue. L'exploitation d'œuvres littéraires favorise également l'appropriation de référents culturels acadiens et francophones. C'est donc pour toutes ces raisons qu'il est recommandé que l'appréciation d'œuvres littéraires soit **évaluée de facon formative**.

5.1 Les différents registres de langue

Il va de soi que les registres de langue présents dans les œuvres littéraires favorisent un temps de réflexion avec les élèves afin de parler de la richesse des variétés de langue et du choix de l'auteur quant aux registres utilisés. « Le français se parle différemment selon la situation de communication et selon le milieu social et culturel des locuteurs. Ainsi, il y a plusieurs registres ou variétés de langue. » (Nouvelle grammaire pratique, 2007, p. 284)

La langue standard

On entend par langue standard, ou langue soignée, celle qui est la norme et qui permet de s'exprimer correctement autant à l'oral qu'à l'écrit. C'est d'ailleurs la variété de langue qu'on enseigne à l'école.

À l'écrit, on l'emploie dans les communications officielles, les documentaires, les articles de journaux, etc.; à l'oral, dans les bulletins d'informations radiodiffusées ou télédiffusées, dans les communications devant un groupe, une classe, etc.

Voici les principales marques de la langue standard.

- Le vocabulaire est précis et courant. Mis à part certains régionalismes, il permet d'être compris par l'ensemble de la francophonie d'ici ou d'ailleurs.
- La prononciation est soignée. Il n'y a pas de syllabes escamotées ou déformées.

Les règles de grammaire sont respectées. Ainsi, les règles qu'on trouve dans une grammaire servent à l'emploi de la variété de langue standard.

La langue familière

La langue familière est la variété qu'on emploie dans des communications détendues, par exemple les conversations courantes avec des gens que l'on connait bien, des membres de la famille ou des amis.

On l'emploie surtout à l'oral, mais parfois aussi à l'écrit, par exemple dans la correspondance personnelle ou dans les dialogues d'un récit pour rendre le caractère oral de la langue.

Voici les principales marques de la langue familière.

- Le vocabulaire est familier, souvent moins précis. On remarque aussi l'emploi d'abréviations et de régionalismes familiers.
- La prononciation est parfois relâchée : syllabes déformées, escamotées ou prononcées très vite.

Il y a aussi des écarts par rapport à la langue standard sur le plan de la grammaire.

La langue populaire

La langue populaire ressemble à la langue familière. Ce qui la distingue toutefois, c'est qu'elle est une langue parlée dans les milieux populaires.

Voici des marques de la langue populaire.

 Le vocabulaire comprend des termes approximatifs, des exagérations, des mots populaires, des anglicismes et régionalismes critiqués, et parfois même des mots vulgaires.

La prononciation est relâchée : mauvaises liaisons, expressions et mots déformés. On remarque aussi des constructions de phrases boiteuses, des ellipses, beaucoup d'élisions de voyelles et de syllabes.

La langue soutenue

La langue soutenue, ou recherchée, est une variété de langue très soignée, soucieuse de l'effet à produire.

Elle est surtout employée à l'écrit, par exemple dans certains textes à caractère officiel, dans certaines revues et dans certains textes littéraires. Elle l'est parfois à l'oral, par exemple dans des communications entre personnes savantes ou érudites.

Voici des marques de la langue soutenue.

• Le vocabulaire est précis, riche, recherché.

La langue est très soignée. Les phrases sont très denses, souvent complexes, et ont une tournure recherchée avec des formes comme la négation *ne...point* et le subjonctif imparfait.

Source: Laporte, M. et Rochon, G. (2007). *Nouvelle grammaire pratique.* 1^{er} et 2^e cycles du secondaire. Anjou, QC: Les Éditions CEC inc., p. 284-287

5.2 Les emprunts, anglicismes et régionalismes

L'emprunt

L'emprunt est un mot, une expression ou un sens pris à une langue étrangère. Les relations entre les peuples, l'influence de diverses cultures favorisent les emprunts. Ceux-ci font partie de l'histoire des langues.

Exemples: sofa, chiffre (arabe)

patio, tortilla (espagnol) soprano, macaroni (italien)

atoca, kayak (langues amérindiennes)

bélouga, mazout (russe) kiosque, yaourt (turc)

Les anglicismes

Les anglicismes sont des emprunts à l'anglais. Ils sont devenus nombreux en raison notamment de l'influence de la culture américaine. Certains anglicismes sont tout à fait acceptés en français comme *badminton*, *bouledogue*, *clown*, *muffin* et *sketch*. Cependant, d'autres anglicismes sont critiqués, car ils concurrencent des termes français correspondants. Il faut donc éviter l'emploi de ces anglicismes.

On distingue:

 l'anglicisme sémantique : l'attribution d'un sens proprement anglais à un mot qui existe déjà dans la langue française. Ces mots sont aussi appelés faux-amis et découlent très souvent d'une erreur de traduction.

Exemples : On emploie à tort le mot *pratiquer* dans le sens de s'entrainer en vue de réussir quelque chose. On emploie à tort le mot *introduire* dans le sens de présenter quelqu'un.

l'anglicisme lexical : un emprunt direct à la langue anglaise

Exemples : *Feedback* doit être remplacé par *rétroaction; batterie* doit être remplacé par *pile*.

 l'anglicisme syntaxique : une traduction mot à mot d'une expression ou d'une structure de phrase proprement anglaise Exemples : être sur l'avion au lieu de l'emploi correct être dans l'avion; La personne que j'ai parlé avec au lieu de l'emploi correct la personne avec qui j'ai parlé.

Les régionalismes

Les régionalismes sont des mots et des expressions propres à une région. En effet, les communautés acadiennes et francophones, de différentes régions du monde, ont apporté au français leurs mots, leurs expressions, qui ont enrichi la langue.

Exemples: abrier (couvrir), amarrer (attacher), bailler (donner), bourrique (nombril), brocher (tricoter), caler (s'enfoncer), éloise (éclair d'orage), embourrer (envelopper), eusses (sourcils), hardes (vêtements), malaisé (difficile), zire (dégout)

Les régionalismes ne sont pas tous connus dans la francophonie. C'est pourquoi ils peuvent être incompris par certains francophones. On doit donc tenir compte des connaissances de son destinataire dans le choix des régionalismes et, s'il y a lieu, on les fait suivre d'une courte explication.

Source : Laporte, M. et Rochon, G. (2007). *Nouvelle grammaire pratique.* 1^{er} et 2^e cycles du secondaire. Anjou, QC : Les Éditions CEC inc., p. 260, 282.

Appréciation d'œuvres littéraires POÉSIE et CHANSON

5.3 Poésie et chanson

1. Contextes signifiants

- a) Organiser une soirée ou une nuit de poésie où les élèves lisent leurs auteurs préférés et leurs propres créations;
- b) Dans le cadre de la Semaine provinciale de la fierté française, choisir un poème de la littérature acadienne, canadienne ou de la grande francophonie. Présenter l'auteur à la classe (ou réaliser une entrevue avec lui), lire le poème de façon expressive, en expliquer le sens en relevant certains procédés stylistiques et expliquer les raisons de son choix:
- c) Choisir un tableau d'artiste acadien et francophone et faire écrire un poème en s'inspirant de cette œuvre. Par la suite, inviter l'artiste en salle de classe ou préparer un enregistrement pour lui lire les poèmes et lui présenter les éléments du tableau qui ont inspiré les élèves;
- d) Organiser un festival ou un concours où des élèves sont sélectionnés et présentent leurs chansons ou un répertoire de chansons françaises.

2. Pistes d'exploitation

- a) Dès le début de l'année scolaire, exposer les élèves à la chanson française en établissant des pratiques d'écoute chaque jour ou quelques fois par semaine;
- b) Favoriser des activités de vocabulaire (tempête d'idées, remue-méninges, toile sémantique, etc.);
- c) Inviter un poète en salle de classe afin de discuter avec lui de son travail de création;
- d) Afin d'initier les élèves à l'écriture poétique, proposer des jeux poétiques qui permettent de développer le vocabulaire et l'imagination : l'acrostiche, le cadavre exquis, le calligramme, les rébus, le palindrome, le haïku, etc. et demander aux élèves d'expliquer leur démarche;
- e) Lors de l'écriture d'un conte ou d'une légende, intégrer aux paroles d'un personnage des paroles en vers ou des phrases poétiques;
- f) Inviter les élèves à s'inspirer d'un fait vécu pour écrire un poème;
- g) Afin de mieux connaître les élèves de la classe, faire écrire un acrostiche qui décrit l'élève, qui parle de son vécu, de ses valeurs, etc. et l'afficher au mur de la classe;

- h) Pasticher les fables de La Fontaine pour en faire des récits modernes et les diffuser;
- i) Mettre en chanson des poèmes écrits par un ou des élèves de la salle de classe;
- j) Faire écrire un poème à partir d'un thème d'un roman, d'une image ou d'un objet;
- k) Lire et faire écouter plusieurs poèmes et chansons et faire discuter les élèves afin de relever les éléments qui les caractérisent.

Appréciation d'œuvres littéraires ROMAN

5.4 Roman

1. Contextes signifiants

- a) Dès le début de l'année, inviter les élèves à exprimer ouvertement non seulement leurs goûts littéraires mais leurs sujets d'intérêt personnels et à se lancer mutuellement le défi de trouver, pour chaque élève de la classe, au moins un livre qui le captivera au cours de l'année. Chaque élève pourra présenter à tour de rôle son coup de cœur aux autres et expliquer son engouement;
- b) Créer un cercle littéraire où les élèves auront la chance de s'approprier davantage une œuvre, de discuter des passages inspirants, des thèmes et des valeurs véhiculées, de valoriser le plaisir de lire et d'encourager les autres à découvrir leurs coups de cœur;
- c) Participer à une chronique littéraire sur les ondes de la radio scolaire ou dans le journal de l'école;
- d) Écrire des critiques sur des textes lus au cours de l'année pour les élèves de l'année suivante;
- e) Préparer une anthologie des meilleurs romans lus au cours de l'année et la partager via Internet avec d'autres écoles de la francophonie;
- f) Participer au choix d'un palmarès littéraire d'une maison d'éditions ou d'un organisme culturel:
- g) Écrire une lettre à l'auteur du roman pour lui manifester son appréciation;
- Rédiger une brochure ou une annonce publicitaire pour la bibliothèque scolaire pour mettre en valeur certains aspects des romans lus ou pour en faire la promotion;
- i) Avant la journée nationale « Invitons nos jeunes au travail », demander aux élèves de trouver des romans en lien avec le métier ou la carrière qu'ils envisagent pour l'instant. Inviter les élèves à partager les découvertes qu'ils ont faites.

2. Pistes d'exploitation

- a) Lire un roman et faire une recherche autour du contexte, de l'auteur, etc.;
- b) Demander aux jeunes d'inscrire de façon anonyme les questions qu'ils se posent, les préoccupations qu'ils ont. En faire le bilan et lancer le défi de trouver et de lire des livres portant sur ces sujets;
- c) À partir d'un extrait de roman, faire identifier les figures de style et dire comment elles rendent les personnages plus vivants, les objets et les lieux plus réels;
- d) Des « Trois mousquetaires » à « Amos D'Aragon » : activités de comparaison;

- e) Après la lecture d'un roman, demander aux élèves d'apporter un objet qui décrit bien un personnage ou un aspect du roman et d'expliquer à la classe les raisons de leur choix:
- f) À partir d'une variété de romans et d'éléments choisis (page couverture, quatrième couverture, incipit, etc.), faire faire des prédictions aux élèves sur le type de personnages, la catégorie de roman, l'atmosphère, les péripéties majeures, etc.;
- g) Faire préparer une entrevue avec un auteur et l'inviter à parler de son processus d'écriture;
- h) Inviter les élèves à s'engager dans une activité d'enseignement réciproque (résumer, questionner, clarifier, prédire) où chaque équipe aura à formuler des questions appropriées sur un extrait ou un chapitre de roman;
- i) Étudier et comparer plusieurs romans au fil de l'année portant sur le même thème pour permettre aux élèves d'établir des liens et de faire des comparaisons;
- j) Lorsque toute la classe lit le même roman, proposer aux élèves une variété de situations de lecture (lecture silencieuse, lecture dirigée, lecture en chœur, chapitre lu par l'enseignant ou un élève, théâtre de lecteur, etc.);
- k) Encourager les élèves à tenir un carnet de bord dans lequel ils noteront des observations et des questions qui leur permettront d'approfondir et d'élargir le sujet de lecture, les auteurs ou les genres qu'ils affectionnent, leurs progrès ou encore un journal dialogué où ils partageront leurs opinions avec l'enseignant ou avec un autre élève de la classe:
- Faire rédiger par les élèves des questions de différents niveaux (d'inférence, d'analyse, de réflexion, de déduction, etc.) à partir des romans lus en classe. Leur demander de donner les réponses, complètes ou non, les inviter à devenir correcteurs, leur fournir des commentaires, des suggestions;
- m) Faire rédiger un texte d'actualité à partir d'une problématique présente dans le roman;
- n) Visiter un Salon du livre et rencontrer des auteurs;
- o) Visionner l'adaptation cinématographique d'un roman et juger de son degré de fidélité.

6. OBJETS D'APPRENTISSAGE AU CHOIX EN 12º ANNÉE

Écriture	Lecture	Communicatio	on orale
PÉ (un choix)	CÉ (un choix)	PO (un choix)	со
 Critique (C)* Éditorial (C) Texte littéraire (L)* 	 Extrait de roman (L) Pièce de théâtre (L) Essai (C) Texte d'usage courant (C) 	Débat (C)Synthèse informative (C)	Objet au choix

Légende : *(L) = texte littéraire (C) = texte d'usage courant

Note explicative:

Le programme de 12^e année complète le parcours scolaire de l'élève et a pour but principal de lui permettre de vivre des situations d'apprentissage rejoignant ses champs d'intérêts et de consolider les stratégies incontournables qui lui seront utiles dans la vie courante et dans sa vie professionnelle, lui permettant ainsi de poursuivre son projet de vie et de carrière qu'il a déjà entamé depuis plusieurs années.

Les objets d'apprentissage (essentiels et facultatifs) des programmes de la 9e à la 11e année sont choisis au préalable tandis que les objets du programme de 12e année sont présentés en laissant plus de choix à l'enseignant et aux élèves. Il serait pertinent pour l'enseignant de questionner les élèves afin de connaitre les domaines qui les intéressent puisque la dimension vie-carrière sera l'élément décisif dans le choix des objets et des sujets à exploiter. En tenant compte des divers choix de ses élèves, l'enseignant pourra identifier les objets à exploiter de façon individuelle, en équipe ou au sein de tout le groupe.

À titre de suggestions...

- ✓ En PÉ, certains élèves peuvent écrire une critique tandis que d'autres choisiront d'écrire une nouvelle littéraire.
- ✓ En CÉ, tous les élèves feront la lecture d'un article de revue, mais sur des sujets différents tels que les sciences, la cuisine, le textile, la musique et autres, selon leurs champs d'intérêt.

Lors de l'exploitation des objets au choix, l'évaluation sommative tiendra compte, généralement, d'une seule composante tandis que l'enseignement et l'évaluation formative se concentreront sur toutes les composantes :

- la communication orale : en compréhension orale (CO) ou en production orale (PO)
- la lecture : en compréhension écrite (CÉ)
- l'écriture : en production écrite (PÉ)

Objet d'apprentissage AU CHOIX en production écrite (PÉ)

CRITIQUE

6.1 CRITIQUE

Objet d'apprentissage AU CHOIX Production écrite

1. Description

La critique est un genre argumentatif que l'on peut retrouver dans la presse, à la télévision ou à la radio, qui porte un jugement appréciatif sur une œuvre littéraire, un film, un spectacle ou tout autre produit commercial ou culturel (film, spectacle, jeu vidéo, matériel de sport ou électronique, restaurant, etc.). Elle peut toucher à tous les domaines et permet à la fois d'informer un éventuel consommateur et de le persuader ou de le dissuader d'acheter un produit ou d'assister à un événement. La critique doit informer sans toutefois déformer. Elle doit rendre justice à l'objet critiqué et s'appuyer, non pas sur des goûts personnels ou de vagues impressions, mais sur une bonne connaissance des critères d'excellence reconnus dans le domaine, ce qui demandera parfois une recherche de la part de l'élève.

La critique fait appel aux faits et traite plusieurs aspects de l'objet ou de l'événement culturel. Elle contribue à valoriser le mérite et le talent et tient compte des normes artistiques, culturelles ou autres en cours. Puisque la critique s'étend à un éventail de produits de consommation plus large, elle permet de rejoindre un plus grand public et de développer un vocabulaire spécialisé plus large.

L'élève de 12^e année devrait pouvoir écrire une critique de 350 mots.

Cette suggestion permet de fixer des paramètres pour la réalisation des productions et ne veut en aucun cas brimer l'inspiration de l'élève ni le limiter.

2. Profil de compétences

Résultat d'apprentissage général :

L'élève doit pouvoir **convaincre** un public cible de la valeur d'un produit (culturel ou autre) ou du bienfondé d'une opinion en s'appuyant sur des arguments solides et clairement énoncés.

ACCEPTABLE / MODIFIÉ	ACCEPTABLE / RÉGULIER	ATTENDU	SUPÉRIEUR
Suite à une discussion, l'élève rédige une critique en suivant un plan préétabli. Il situe avec l'aide de l'enseignant, l'objet critiqué par rapport à des critères de qualité ou par rapport à un autre objet semblable. Il utilise le vocabulaire propre au domaine et fait appel à certaines figures de style simples pour décrire l'œuvre ou le produit. Il a recours à des adverbes et à des adjectifs qui marquent son jugement. Sa critique contient à la fois une présentation objective et une appréciation subjective de l'objet. Il utilise une langue standard.	L'élève rédige une critique assez bien structurée en situant l'objet critiqué par rapport à des critères de qualité ou par rapport à un autre objet semblable. Il utilise le vocabulaire propre au domaine et fait appel à certaines figures de style simples pour décrire l'œuvre ou le produit. Il a recours à des adverbes et à des adjectifs qui marquent son jugement. Sa critique contient à la fois une présentation objective et une appréciation subjective de l'objet. Il utilise une langue standard.	L'élève rédige une critique fondée et bien structurée en situant l'objet critiqué par rapport à des critères de qualité ou par rapport à un autre objet semblable. Il utilise le vocabulaire propre au domaine et fait appel à des images ou à des figures de style pour bien décrire l'œuvre ou le produit. Il a recours à des adjectifs qui marquent clairement son jugement. Il nuance son propos et assure un équilibre entre une présentation objective de l'objet et une appréciation subjective. Il utilise une langue standard.	L'élève rédige une critique détaillée, bien documentée et bien structurée en situant l'objet critiqué par rapport à des critères de qualité ou par rapport à un autre objet semblable. Il utilise un vocabulaire riche et propre au domaine. Il fait appel à des images ou à des figures de style originales pour décrire avec précision l'œuvre ou le produit. Il a recours à des adjectifs qui marquent clairement son jugement. Il nuance son propos et assure un équilibre entre une présentation objective de l'objet et une appréciation subjective. Il utilise une langue standard.

3. Habiletés générales

L'élève doit pouvoir :

HG1 : utiliser les techniques de l'information et de la communication à des fins de recherche et de production;

HG2 : justifier ses points de vue et articuler sa pensée;

HG3 : apprécier et valoriser les produits culturels de la francophonie mondiale;

HG4 : faire preuve de jugement critique.

4. Résultats d'apprentissage spécifiques

4.1 Habiletés communicatives

L'élève doit pouvoir :

HC1 : trouver un titre accrocheur et, au besoin, un chapeau, des sous-titres et des intertitres;

HC2: présenter le sujet dans l'introduction;

HC3: établir et respecter un point de référence ou de comparaison;

HC4: fonder son jugement sur des critères de qualité;

HC5 : démontrer dans quelle mesure l'objet ou l'événement critiqué répond aux attentes du public;

HC6 : fournir le minimum d'information pour permettre au lecteur de se représenter l'objet critiqué;

HC7 : décrire, dans le développement du texte, les aspects les plus pertinents de l'objet ou de l'événement en s'appuyant sur des faits;

HC8 : utiliser des stratégies argumentatives servant à convaincre son public;

HC9 : établir une complicité avec le lecteur afin de mieux l'influencer (interpeller le lecteur, témoigner de son vécu);

HC10: porter, dans la conclusion, un jugement global nuancé;

HC11: justifier le point de vue émis dans sa conclusion.

4.2 Habiletés linguistiques

L'élève doit pouvoir :

HL1: faire utiliser des adverbes d'intensité pour établir des comparaisons entre deux produits ou œuvres et marquer la manière, la quantité, la qualité;

HL2: utiliser les marques de subjectivité (pronoms personnels à la 1^{re} personne, vocabulaire expressif, phrases exclamatives, expressions propres à l'opinion – pour ma part, selon moi, personnellement)

HL3: utiliser les marques d'objectivité (les pronoms impersonnels – il, on) et les formules de présentation des propos d'autrui (selon, d'après);

HL4: utiliser un vocabulaire riche et évocateur en lien avec l'objet critiqué;

HL5: utiliser des adjectifs qualifiants (élogieux ou critiques);

HL6 : utiliser des métaphores, des comparaisons, des analogies pour bien représenter la réalité critiquée:

HL7: recourir à un ton approprié (à l'objet critiqué et à la critique qu'on lui réserve);

HL8 : assurer la qualité du texte (orthographe, grammaire de la phrase) en ayant recours

aux outils appropriés.

5. Contextes signifiants

- a) Faire la recherche nécessaire pour rédiger une critique éclairée afin d'aider l'enseignant ou un autre élève à faire un meilleur choix au moment d'acheter une voiture, un jouet, un appareil ménager ou encore un ordinateur. Rendre les critiques produites accessibles aux intéressés.
- b) Créer une anthologie des critiques des meilleurs films et vidéos de l'année en tenant compte de la qualité des images, de l'intérêt du scénario, du jeu des acteurs, de la pertinence des dialogues ainsi que de l'intérêt et de l'originalité de la trame sonore. La rendre disponible à la bibliothèque ou l'offrir en cadeau à la classe qui suivra.
- c) Rédiger une critique bien étoffée en vue d'achats pour l'école : matériel sportif, livres pour la bibliothèque, matériel électronique, aménagement du terrain d'école et la remettre aux personnes concernées (direction d'école, enseignant d'éducation physique, bibliothécaire, etc.) pour rétroaction.
- d) Établir un répertoire critique de la qualité des services en français dans les commerces de la région et le rendre public.
- e) Contribuer à un site Internet qui comprend des commentaires critiques de produits de consommation.
- f) Créer un recueil des attractions touristiques de la région et le rendre disponible au bureau d'information touristique.
- g) Suite à une expérience en milieu de travail, rédiger une fiche critique judicieuse et la rendre disponible aux services aux élèves (orientation).

6. Suggestions d'activités

- a) Avoir une discussion sur la portée possible d'une critique qui a eu un impact négatif sur une entreprise ou une personne;
- b) Faire une critique élogieuse d'un objet culturel apprécié au plus haut point et la comparer à une autre, plus négative d'un spectacle qui a déçu. Comparez le vocabulaire utilisé dans l'une et l'autre pour persuader le lecteur de la validité du point de vue.
- c) Faire une comparaison entre différentes critiques d'un même produit.
- d) Cerner les stratégies argumentatives qui semblent être les plus efficaces, qui sont les plus aptes à nous influencer.
- e) Interroger un artiste sur sa réaction à une récente critique et sur le rôle qu'exerce la critique dans le développement de son art.
- f) Critiquer une critique, c'est-à-dire réfuter une critique avec laquelle on n'est pas d'accord.

- g) Visionner des émissions de télévision dans lesquelles on fait la critique de certains produits (*L'épicerie, Salut bonjour*, etc.).
- h) Créer un palmarès de jeux vidéo en soulignant les points forts et les points faibles.

7. Ressources

- a) De Koninck, Godeliève. *Lire et écrire au secondaire : un défi signifiant*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 2005.
- b) OSTIGUY, Jacques, En toutes lettres, Référentiel, Graficor, 2000.
- c) CAVANAGH, Martine, *Stratégies pour écrire un texte d'opinion*, Chenelière Éducation, 2005.
- d) Les quotidiens ou les hebdomadaires de la région ou dans les revues spécialisées (voir la rubrique *On a testé pour vous*).
- e) Les journaux disponibles sur le Web.
- f) Chenelière (2008) Ma trousse d'écriture de 9e à 12e
- g) www.cyberpresse.ca www.protégez-vous.ca

Objet d'apprentissage AU CHOIX en production écrite (PÉ) ÉDITORIAL

6.2 ÉDITORIAL

Objet d'apprentissage AU CHOIX Production écrite

1. Description

L'éditorial est un article habituellement rédigé par la direction d'un journal ou d'une revue où l'auteur prend position sur de grandes questions d'actualité. Ce texte journalistique de type argumentatif comporte souvent une dimension sociale. Dans la presse écrite, il reflète les idées et les valeurs, non seulement de son auteur, mais du journal ou de la revue dans son ensemble. Les sujets traités portent le plus souvent sur les points chauds de l'actualité et sur les grands débats de l'heure.

Pour convaincre ses lecteurs, l'élève tâchera d'établir une complicité avec eux basée sur le partage des connaissances et des valeurs. Il fera souvent appel à des sources secondaires (témoins, personnes-expertes) pour donner plus de crédibilité à son texte. Il pourrait faire référence à l'opinion d'autres personnes en reflétant fidèlement leur point de vue. Il doit également prendre position face à ces opinions.

L'élève de 12^e année devrait pouvoir écrire un éditorial de 350 mots.

Cette suggestion permet de fixer des paramètres pour la réalisation des productions et ne veut en aucun cas brimer l'inspiration de l'élève ni le limiter.

2. Profil de compétence

Résultat d'apprentissage général :

L'élève doit pouvoir **convaincre** un public cible de la valeur d'un produit (culturel ou autre) ou du bienfondé d'une opinion en s'appuyant sur des arguments solides et clairement énoncés.

ACCEPTABLE / MODIFIÉ	ACCEPTABLE / RÉGULIER	ATTENDU	SUPÉRIEUR
Suite à une discussion sur une question d'actualité, l'élève doit rédiger un éditorial où il prend position, en s'appuyant sur les arguments évoqués lors d'une mise en commun. Il soutient sa position par quelques arguments et fait appel à une source fiable identifiée avec l'aide de l'enseignant. Son texte est assez cohérent et organisé. Il utilise un vocabulaire en lien avec le sujet traité qu'il aura travaillé au préalable avec l'enseignant. Il utilise un registre de langue standard et fait appel à l'un ou l'autre procédé d'écriture simple.	L'élève doit rédiger un éditorial où il prend position face à une question d'actualité. Il soutient sa position par quelques arguments et fait appel à une source fiable. Son texte est assez cohérent, organisé et crédible. Il utilise un vocabulaire en lien avec le sujet traité et un registre de langue standard. Il fait appel à quelques procédés d'écriture pour nuancer son propos et faire valoir son point de vue.	L'élève doit rédiger un éditorial où il prend clairement position face à une question d'actualité. Il soutient sa position par des arguments variés et fait appel à des sources fiables. Son texte est cohérent, bien organisé et crédible. Il utilise un vocabulaire spécialisé en lien avec le sujet traité et une langue soignée. Il fait appel à plusieurs procédés d'écriture pour nuancer son propos et faire valoir son point de vue.	L'élève doit rédiger un éditorial où il prend clairement position face à une question d'actualité. Il soutient sa position par des arguments variés, percutants et originaux. Il fait appel à des sources fiables. Son texte est cohérent, bien organisé, crédible et convaincant. Il utilise un vocabulaire spécialisé en lien avec le sujet traité et une langue soignée. Il fait appel à de nombreux procédés d'écriture et adopte un ton particulier pour enrichir son texte, nuancer son propos et faire valoir son point de vue.

3. Habiletés générales

L'élève doit pouvoir :

HG1: utiliser les techniques de l'information et de la communication à des fins de recherche et de production;

HG2: justifier ses points de vue et articuler sa pensée;

HG3: faire preuve de jugement critique;

HG4: faire valoir ses droits et jouer un rôle actif au sein de la communauté.

4. Résultats d'apprentissage spécifiques

4.1 Habiletés communicatives

L'élève doit pouvoir :

HC1: définir le débat ou résumer les thèses en présence;

HC2: cerner le contexte et fournir l'information nécessaire pour comprendre l'enjeu;

HC3: prendre position ou donner son opinion;

HC4: présenter des faits exacts, crédibles et vérifiables;

HC5 : soutenir son opinion à l'aide de procédés d'argumentation variés (la réfutation, l'explication argumentative ou la démonstration);

HC6 : soumettre des preuves, des statistiques, des rapports d'experts, des déclarations de témoins pour soutenir sa thèse;

HC7: prendre position face aux opinions rapportées;

HC8 : assurer la cohérence du texte (absence de contradiction, reprise d'information, organisation des idées);

HC9: structurer l'argumentation;

HC10 : présenter des éléments pertinents en lien avec l'information et le point de vue adopté;

HC11 : faire état de ses sources de référence

4.2 Habiletés linguistiques

L'élève doit pouvoir :

HL1: utiliser les marqueurs de modalité (adverbes d'opinion, certains temps de verbe, certaines structures de phrases, etc.) pour exprimer son point de vue et nuancer son propos;

HL2 : préciser les enchaînements à l'aide de marqueurs de relation;

HL3: utiliser les marques de subjectivité (pronoms personnels à la 1^{re} et de la 2^e personne, vocabulaire expressif, phrases exclamatives et interrogatives, expressions propres à l'opinion – pour ma part, selon moi, personnellement);

HL4: utiliser un vocabulaire connoté pour faire passer son point de vue;

HL5: faire appel à un vocabulaire spécialisé en lien avec le sujet retenu;

HL6: faire appel à des figures de style (ironie, hyperbole, comparaison) des images ou des expressions percutantes pour soutenir son point de vue.

5. Contextes signifiants

- a) Suite à un débat au sein de la classe, écrire un éditorial qui soutient l'un ou l'autre des points de vue exprimés par les deux équipes sur un sujet d'actualité.
- b) En lien avec la formation personnelle et sociale ou avec les sciences humaines, tenir des discussions au cours de l'année sur diverses valeurs (la justice, l'équité, la liberté, etc.). Ressortir des éditoriaux en lien avec la valeur discutée pour soutenir ses arguments dans la discussion et enfin, rédiger un éditorial original en lien avec cette valeur pour le journal étudiant ou local.
- c) Rédiger, au cours de l'année, des éditoriaux en lien avec des préoccupations ou des problèmes du milieu en lien avec l'éducation, l'environnement, la dénatalité ou l'exode vers d'autres régions, et les proposer au journal local ou provincial.

6. Suggestions d'activités

- a) Suite à la lecture d'éditoriaux dont on a caché le titre, proposer un titre accrocheur et justifier son choix. Voter, par la suite, pour le choix le plus approprié.
- b) Lire quelques éditoriaux où l'auteur établit une bonne complicité avec le lecteur afin de pouvoir mieux l'influencer et le convaincre de la validité de son point de vue. Souligner les passages ou les mots qui servent à établir cette complicité et s'exercer à utiliser les mêmes procédés dans de courts textes servant à convaincre quelqu'un (convaincre l'enseignant de ne pas donner de devoirs, convaincre ses parents de payer ses études ou une voiture, etc.)
- c) Lire quelques éditoriaux où l'auteur dénonce, à travers un ton ironique ou encore à travers un vocabulaire péjoratif ou connotatif, la position adverse à la sienne. Analyser les procédés utilisés et s'exercer à les employer dans de courts textes. (pour dénoncer le racisme, par exemple, les guerres de religion, etc.)
- d) Dresser une liste des 10 sujets d'actualité les plus brûlants de l'heure et rechercher, puis afficher le lexique en lien avec ce sujet, avec définitions et exemples de phrases à l'appui.
- e) Comparer différents éditoriaux portant sur un même sujet.
- f) Comparer des lettres d'opinion à des éditoriaux et discuter des ressemblances et des dissemblances entre ces types de textes.
- g) Rapprocher des éditoriaux de quotidien à des éditoriaux de revues mensuelles et parler des différences observées au niveau des thèmes.
- h) Inviter des éditorialistes bien connus dans la région à venir parler de leur démarche.
- i) Créer un cybercarnet (blogue) dans lequel l'élève réagit à différents sujets d'actualité.

7. Ressources

- a) ALBERT, Anne et Annick Vanbrugghe, *Solstice*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1996 et *Symphonie*, Éditions d'Acadie, 2000, p. 322-332.
- b) De Koninck, Godeliève. *Lire et écrire au secondaire : un défi signifiant*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 2005.
- c) OSTIGUY, Jacques, En toutes lettres, Référentiel, Graficor, 2000.
- d) CAVANAGH, Martine, *Stratégies pour écrire un texte d'opinion*, Chenelière Éducation, 2005.
- e) Groupe Beauchemin (2004) Visa (média)
- f) Les quotidiens ou les hebdomadaires de la région.
- g) Les journaux disponibles sur le Web.
- h) <u>www.cyberpresse.ca</u>
- i) http://www.in-terre-actif.com/fr/show.php?id=1882
- j) http://www.in-terre-actif.com/fr/show.php?id=1887

Objet d'apprentissage AU CHOIX en production écrite (PÉ) TEXTE LITTÉRAIRE

6.3 TEXTE LITTÉRAIRE

Objet d'apprentissage AU CHOIX Production écrite

1. Description

Le texte littéraire peut prendre des formes variées selon les époques, les auteurs, les sujets. Il peut être un texte littéraire de nature psychologique, humoristique, fantastique, ou encore, une saynète, un récit de vie, une légende ou un extrait de roman. Le texte littéraire est une œuvre de fiction qui se caractérise par le recours de procédés d'écriture qui visent, non pas à informer un lecteur, mais avant tout à capter son intérêt, à créer des effets et à susciter des émotions et des réflexions.

Lors de l'écriture de son texte, l'élève pourra s'inspirer d'un schéma narratif respectant le type de texte choisi. On lui laissera une certaine marge de manœuvre quant au choix du sujet, insistant avant tout sur l'intérêt et l'originalité de sa production. L'élève peut profiter de cette situation d'écriture pour faire des liens entre ses habiletés d'auteur et son projet de vie et de carrière.

L'élève de 12^e année devrait pouvoir écrire un texte littéraire de 350 mots.

Cette suggestion permet de fixer des paramètres pour la réalisation des productions et ne veut en aucun cas brimer l'inspiration de l'élève ni le limiter.

2. Profil de compétence

Résultat d'apprentissage général :

L'élève doit pouvoir **raconter** un récit court (conte, nouvelle ou autre récit), de façon claire, cohérente et intéressante **ou manifester sa compréhension et son appréciation** des textes littéraires.

ACCEPTABLE / MODIFIÉ	ACCEPTABLE / RÉGULIER	ATTENDU	SUPÉRIEUR
L'élève rédige un texte littéraire dans lequel il crée un univers fictif et il respecte la structure du texte choisi. Il caractérise le ou les personnages. Il rédige son texte dans une langue correcte, mais utilise un vocabulaire courant. Son texte est clair.	L'élève rédige un texte littéraire dans lequel il crée un univers fictif et il respecte la structure du texte choisi. Il exprime des sentiments et des émotions à travers son ou ses personnages. Il utilise un vocabulaire juste et une langue correcte. Son texte est clair.	L'élève rédige un texte littéraire dans lequel il crée un univers fictif et il respecte la structure du texte choisi. Il crée une atmosphère dans laquelle les personnages évoluent. Il exprime des sentiments, des émotions et des valeurs à travers son ou ses personnages. Il utilise un vocabulaire varié, juste et précis et une langue soignée. Il a recours à quelques procédés d'écriture pour rendre son texte intéressant. Son texte est clair et intéressant.	L'élève rédige un texte littéraire dans lequel il crée un univers fictif et captivant et il respecte la structure du texte choisi. Il crée une atmosphère dans laquelle les personnages évoluent. Il exprime avec nuance des sentiments, des émotions et des valeurs à travers son ou ses personnages. Il utilise un vocabulaire varié, juste et précis et une langue soutenue voire recherchée. Il a recours à des procédés d'écriture variés pour rendre son texte plus captivant. Son texte est clair, original et agréable à lire.

3. Habiletés générales

L'élève doit pouvoir :

HG1 : utiliser des technologies de l'information et de la communication pour préparer, rédiger et diffuser ses productions;

HG2 : s'autoévaluer et porter un regard critique sur ses productions;

HG3 : contribuer à la vitalité de sa culture en créant et en diffusant des textes littéraires.

4. Résultats d'apprentissage spécifiques

4.1 Habiletés communicatives

L'élève doit pouvoir :

HC1: inventer des personnages, des événements, des lieux et des objets qui

appartiennent à un univers imaginaire vraisemblable;

HC2 : choisir un thème de nature à intéresser les lecteurs;

HC3: tenir compte des destinataires;

HC4: utiliser un registre de langue standard;

HC5 : créer un personnage principal qui est le moteur de l'action du récit;

HC6 : créer une situation initiale et préciser le processus de transformation (élément déclencheur ou perturbateur, péripéties, résultat);

HC7 : exprimer des émotions, des sentiments et des jugements qui rendent les personnages vraisemblables;

HC8 : donner des caractéristiques aux personnages qui révèlent des valeurs;

HC9: créer une atmosphère qui convient au thème;

HC10: choisir un type de narrateur et respecter son choix;

HC11: structurer les actions du récit de façon à en assurer un déroulement facile à suivre;

HC12 : choisir l'ordre de narration pour créer l'effet désiré;

HC13: insérer, s'il y a lieu, des dialogues qui font avancer le récit;

HC14: inventer une fin intéressante ou inattendue.

4.2 Habiletés linguistiques

L'élève doit pouvoir :

HL1: respecter la concordance des temps;

HL2: utiliser les marqueurs de relation;

HL3: employer un vocabulaire juste, précis, varié et imagé;

HL4 : recourir à des figures de style pour rendre son texte plus vivant (comparaison, métaphore, antithèse, énumération, répétition, ellipse, inversion, apostrophe, onomatopée, personnification);

HL5: assurer une reprise pronominale juste et claire;

HL6: diviser son texte en paragraphes bien structurés;

HL7: utiliser différents procédés linguistiques pour caractériser les personnages, les lieux et les objets (adjectifs mélioratifs, péjoratifs, comparatifs, superlatifs, propositions relatives, etc.);

HL8: ponctuer son texte.

5. Contextes signifiants

- a) Lire aux élèves une nouvelle captivante jusqu'au moment précédant la chute et leur demander de composer une chute ou un dénouement surprenant. Comparer les propositions des élèves avec celle de l'auteur et en discuter.
- b) Lire un extrait de roman avec l'intention de créer un scénario ou un dialogue oral qui sera joué devant le public (Voir le feuillet portant sur *Dialogue oral en production écrite*).
- c) S'inspirer de faits divers parus dans le journal pour produire un recueil de nouvelles propres à sa région.
- d) Créer un recueil de nouvelles ou de récits d'ici et les échanger avec ceux d'élèves d'un autre pays. Discuter des différences.
- e) Créer ensemble un récit de fiction collectif qui sera proposé au journal de l'école.
- f) Transformer une nouvelle en texte dialogué, en faire un montage pour pouvoir la présenter sur scène ou la filmer.
- g) En lien avec l'enseignant d'histoire, créer un roman collectif se déroulant à diverses époques de l'histoire du monde, de l'Acadie ou des provinces de l'Atlantique. Chaque groupe d'élèves campe un personnage qui se situe dans une époque donnée.

6. Suggestions d'activités

- a) Écrire un texte à la manière de... (pastiche).
- b) Produire une variété de textes sur le même thème (la peur, la solitude, la mort, l'amour, une rencontre imprévue).
- c) Transformer un texte littéraire de provenance européenne du 19^e siècle en texte littéraire contemporain se situant dans leur région.
- d) Avoir un concours où les élèves votent en secret pour les 5 meilleures textes écrits par les élèves de la classe. Par la suite, organiser un panel qui discute des mérites de chacun.
- e) Inventer une fin surprenante à une nouvelle dont la fin aura été tronquée. Comparer les résultats des élèves avec la fin de l'auteur.
- f) Faire un remue-méninge d'idées saugrenues pouvant servir de démarreur pour écrire un récit. Laisser les élèves choisir parmi cette banque.
- g) Écrire un récit de fiction à partir d'un élément déclencheur (photo, tableau, fait divers, etc.).
- h) Utiliser les outils disponibles (dictionnaires, thésaurus, dictionnaire des cooccurrences, etc.) afin d'élaborer une banque de mots liés aux sentiments et aux thèmes, banque qui sera affichée en salle de classe et que les élèves pourront consulter lors de leur production.

- i) Inviter les élèves à consulter le lien vocabulaire et expressions dans le site : <u>http://www.ccdmd.qc.ca/fr/franc/Exercices_Enligne.html</u> afin d'y travailler des activités pour enrichir le vocabulaire.
- j) Construire des organisateurs graphiques qui mettent en évidence le vocabulaire et les idées liés au thème d'écriture.

7. Ressources

- a) PROVOST, Michelle, *De la lecture à la culture*, sélection commentée d'ouvrages de fiction pour le secondaire, Services documentaires multimédia inc., 1995, 188 p.
- b) LAURIN, Michel, *Anthologie littéraire de 1850 à aujourd'hui*, Groupe Beauchemin Éditeur Itée, 2001, 272 p.
- c) *Textes choisis*, auteurs marquants de la littérature canadienne et française, Anthologies préparées par le Protocole de l'Ouest et du Nord canadien, 2004.)
- d) ALBERT, Anne et Annick VANBRUGGHE. Collection *Cinq Saisons*, Éditions d'Acadie.
- e) BOUCHER, Anne-Marie et Arlette Pilote, (sous la dir.). La culture en classe de français, publications Québec français, 2006.
- f) Divers palmarès disponibles : Communication-jeunesse et autres.
- g) LENTZ, F. et H. ROY. *Présence de Gabrielle Roy : Un outil pédagogique,* Winnipeg, Éducation, 2006.

Objet d'apprentissage AU CHOIX en compréhension écrite (CÉ)

EXTRAIT DE ROMAN

6.4 EXTRAIT DE ROMAN

Objet d'apprentissage AU CHOIX Compréhension écrite

1. Description

À ce niveau, l'élève est en mesure d'aborder une grande variété d'extraits de romans (réaliste, fantastique, de science-fiction, d'aventure, policier, humoristique, d'amour, psychologique, etc.) y compris des classiques et des œuvres issues de la littérature acadienne. L'élève se trouve devant des œuvres plus complexes, plus profondes, plus substantielles. Une attention particulière est accordée au dialogue, à la psychologie des personnages, au schéma narratif, aux enjeux sociaux présentés ainsi qu'à l'atmosphère créée par l'auteur.

L'étude d'extraits de roman permet à l'élève de faire l'appréciation des textes lus. Ainsi, l'élève peut s'interroger sur ses lectures, construire du sens, faire des liens avec son vécu, s'exprimer sur ce qu'il a compris, ce qu'il a aimé, ce qui l'a étonné, et poser un regard critique sur les textes qu'on lui propose. À travers les différents textes, l'élève apprendra à enrichir son vocabulaire, à apprécier le pouvoir des mots, à mieux connaître le monde qui l'entoure, à construire son identité et à développer sa curiosité afin de devenir un lecteur critique et afin de demeurer un apprenant perpétuel.

2. Profil de compétence

Résultat d'apprentissage général :

L'élève doit pouvoir **raconter** un récit court (conte, nouvelle ou autre récit), de façon claire, cohérente et intéressante **ou manifester sa compréhension et son appréciation** des textes littéraires.

ACCEPTABLE / MODIFIÉ	ACCEPTABLE / RÉGULIER	ATTENDU	SUPÉRIEUR
L'élève manifeste sa compréhension des extraits de roman lus et, à l'aide de choix, est en mesure de discuter des valeurs qu'ils véhiculent et de faire des liens avec sa vie. Il discute des thèmes abordés. Il est en mesure d'en faire la promotion ou la critique. Il relève quelques procédés littéraires mis en œuvre par l'auteur.	L'élève manifeste sa compréhension des extraits de roman lus et est en mesure de discuter des valeurs qu'ils véhiculent et de faire des liens avec sa vie. Il discute des thèmes abordés. Il compare le texte à d'autres textes lus, est en mesure d'en faire la promotion ou la critique. Il relève des procédés littéraires mis en œuvre par l'auteur.	L'élève manifeste sa compréhension des extraits de romans lus et est en mesure de discuter des valeurs qu'ils véhiculent, des enjeux sociaux présents et de faire des liens avec sa vie. Il discute des thèmes abordés. Il compare le texte à d'autres textes lus, est en mesure d'en faire la promotion ou la critique. Il juge de l'effet des procédés littéraires mis en œuvre par l'auteur.	L'élève manifeste sa compréhension des extraits de romans et est en mesure de discuter des valeurs qu'ils véhiculent, des enjeux sociaux présents et de faire des liens avec sa vie. Il discute des thèmes abordés. Il compare le texte à d'autres textes lus, est en mesure d'en faire la promotion ou la critique. Il juge de l'effet des procédés littéraires mis en œuvre par l'auteur et discute de l'effet du type de narrateur choisi.

3. Habiletés générales

L'élève doit pouvoir :

HG1: utiliser les stratégies cognitives et métacognitives qui assureront sa compréhension;

HG2: manifester son appréciation des auteurs et des textes de la francophonie.

4. Résultats d'apprentissage spécifiques

4.1 Habiletés communicatives

L'élève doit pouvoir :

HC1: juger du degré de vraisemblance des personnages et des situations qu'ils vivent;

HC2: situer l'époque, le contexte social ou culturel de l'extrait;

HC3 : identifier ce qui, dans les personnages, les événements, les lieux ou les objets, témoigne des coutumes ou des mœurs d'un milieu culturel ou social donné;

HC4: donner son opinion sur les personnages et les événements décrits;

HC5: relever les valeurs véhiculées par les personnages et les comparer aux siennes;

HC6: dégager les thèmes développés et en discuter;

HC7 : juger des moyens utilisés pour susciter et maintenir l'intérêt du lecteur;

HC8: déceler les registres de langue utilisés et dire pourquoi ils conviennent à ce type de récit;

HC9 : décrire les aspects physiques, psychologiques et sociaux du personnage principal et dire ce qu'il en pense;

HC10: dresser l'inventaire des lieux où se déroulent les principaux événements de l'extrait et discuter de leur impact sur un des personnages;

HC11 : préciser le type de narrateur choisi, découvrir l'ordre de la narration adopté et expliquer l'effet de ce choix sur l'intérêt du récit;

HC12: discerner le ton qui se dégage des dialogues et dire comment il révèle la psychologie des différents personnages;

HC13: comparer les émotions et les sentiments des personnages;

HC14: tracer le schéma narratif de l'extrait;

HC15: montrer à quel point les parties dialoguées révèlent la psychologie des personnages;

HC16: inférer des données implicites.

4.2 Habiletés linguistiques

L'élève doit pouvoir :

HL1: préciser le rôle des indications spatiotemporelles dans certains passages;

HL2: s'approprier le vocabulaire propre à l'extrait étudié;

HL3: expliquer le sens des mots servant à préciser les émotions, les sentiments et les opinions des personnages;

HL4: identifier le référent des pronoms;

HL5: préciser le sens de certaines expressions ou phrases.

5. Contextes signifiants

- a) Lire aux élèves une nouvelle captivante jusqu'au moment précédant la chute et leur demander de composer une chute ou un dénouement surprenant. Comparer les propositions des élèves avec celle de l'auteur et en discuter.
- b) Tenir un journal dialogué permettant de faire le point sur leurs lectures au cours de l'année. Les élèves y consigneront des réactions personnelles, ils y feront des prédictions, ils noteront des citations intéressantes, ils approfondiront leur

- compréhension de l'extrait d'un roman et ils porteront des jugements sur la vraisemblance, les valeurs des personnages, etc.
- c) Lire un extrait d'un roman afin d'inciter la lecture de l'œuvre complète.
- d) En équipe, lire chacun un extrait de différents romans du même auteur afin de discuter son style.
- e) Lire un extrait de roman avec l'intention de créer un scénario ou un dialogue oral qui sera joué devant le public (Voir le feuillet portant sur *Dialogue oral en production écrite*).

6. Suggestions d'activités

- a) Créer un cercle littéraire où les élèves auront la chance de s'approprier davantage l'œuvre, de discuter de leurs difficultés de compréhension, de valoriser le plaisir de lire et d'encourager les autres à découvrir leurs coups de cœur;
- b) Monter des dossiers informatifs sur différents aspects du récit. Situer les contextes historiques et sociaux des récits.
- c) S'informer sur les coutumes et les modes de vie présentés.
- d) Construire un organigramme illustrant la dynamique entre les personnages et dégager les valeurs qu'ils véhiculent.
- e) Donner son point de vue sur les valeurs véhiculées par les personnages et le narrateur. Questionner et comprendre les enjeux de ces valeurs et prendre position.
- f) Faire une recherche approfondie sur l'auteur de l'extrait de roman lu et sur son époque.

7. Ressources

- a) PROVOST, Michelle, *De la lecture à la culture*, sélection commentée d'ouvrages de fiction pour le secondaire, Services documentaires multimédia inc., 1995, 188 p.
- b) LAURIN, Michel, *Anthologie littéraire de 1850 à aujourd'hui*, Groupe Beauchemin Éditeur Itée, 2001, 272 p.
- c) *Textes choisis*, auteurs marquants de la littérature canadienne et française, Anthologies préparées par le Protocole de l'Ouest et du Nord canadien, 2004.)
- d) ALBERT, Anne et Annick VANBRUGGHE. Collection Cinq Saisons, Éditions d'Acadie.
- e) BOUCHER, Anne-Marie et Arlette Pilote, (sous la dir.). *La culture en classe de français*, publications Québec français, 2006.
- f) Divers palmarès disponibles : Communication-jeunesse et autres.
- g) LENTZ, F. et H. ROY. *Présence de Gabrielle Roy : Un outil pédagogique,* Winnipeg, Éducation, 2006.

Objet d'apprentissage AU CHOIX en compréhension écrite (CÉ)

PIÈCE DE THÉÂTRE

6.5 PIÈCE DE THÉÂTRE

Objet d'apprentissage AU CHOIX Compréhension écrite

1. Description

Le texte dramatique est fait pour être joué, donc vu et entendu, plutôt que lu. Composée presque entièrement de répliques qui constituent le dialogue, la pièce de théâtre met en scène des personnages qui présentent l'action, sans l'aide d'un narrateur. Des didascalies renseignent sur certains détails de la mise en scène ainsi que sur les personnages, leurs mouvements, leurs sentiments, leur appartenance sociale, etc. À la suite d'un événement déclencheur, la pièce de théâtre enclenche, le plus souvent, assez rapidement avec une crise, suivie d'un apogée auquel fera suite le dénouement. La pièce est habituellement divisée en actes et en scènes marquées par les entrées et les sorties des personnages.

Le théâtre a toujours servi de miroir à la société : la représentation d'une pièce de théâtre permet aux spectateurs de voir se dérouler sous leurs yeux le quotidien et le destin d'êtres humains aux prises avec des difficultés, des dilemmes, des aventures, des déchirements et des histoires d'amour. Le théâtre revêt un intérêt particulier pour les jeunes non seulement parce qu'il touche les grandes thématiques universelles qui les intéressent et les préoccupent, mais aussi à cause de son lien avec le cinéma, la télévision et les jeux électroniques qui tous mettent en scène, à l'aide du miracle de la technologie, la condition humaine, ses défis et ses joies.

2. Profil de compétence

Résultat d'apprentissage général

L'élève doit pouvoir **raconter** un récit court (conte, nouvelle ou autre récit), de façon claire, cohérente et intéressante **ou manifester sa compréhension et son appréciation** des textes littéraires.

ACCEPTABLE / MODIFIÉ	ACCEPTABLE / RÉGULIER	ATTENDU	SUPÉRIEUR
L'élève manifeste sa compréhension d'un texte dramatique ou d'une représentation théâtrale. Il reconnaît certaines caractéristiques propres à ce genre. À partir d'un choix, il associe une vision du monde au texte ou à la représentation et certaines valeurs aux personnages. Il repère les principaux rôles joués par certains mécanismes de la langue.	L'élève manifeste sa compréhension d'un texte dramatique ou d'une représentation théâtrale. Il reconnaît les principales caractéristiques propres à ce genre. Il saisit la vision du monde et les valeurs véhiculées dans le texte ou sur la scène. Il repère les principaux rôles joués par les mécanismes de la langue.	L'élève manifeste sa compréhension d'un texte dramatique ou d'une représentation théâtrale et en reconnaît les caractéristiques. Il compare sa vision du monde et ses valeurs à celles véhiculées dans le texte. Il juge de la valeur de la pièce de théâtre et des différents moyens utilisés pour susciter et maintenir l'intérêt. Il discerne le rôle joué par les mécanismes de la langue.	L'élève manifeste sa compréhension d'un texte dramatique et compare ses valeurs à celles véhiculées par les personnages. Il juge des caractéristiques propres au genre dramatique. Il apprécie les moyens mis en œuvre pour susciter l'intérêt du lecteur et le style de l'auteur. Il justifie le rôle des mécanismes de la langue.

3. Habiletés générales

L'élève doit pouvoir :

HG1: utiliser les stratégies cognitives et métacognitives qui assureront sa compréhension;

HG2 : manifester son appréciation des auteurs et des textes de la francophonie.

4. Résultats d'apprentissage spécifiques

4.1 Habiletés communicatives

L'élève doit pouvoir :

HC1: découvrir l'époque, le contexte social ou culturel qui situent l'action et justifier son choix;

HC2: préciser le rôle des didascalies;

HC3: exprimer son opinion sur les personnages et comparer leurs valeurs aux siennes;

HC4: identifier le thème de la pièce de théâtre;

HC5: préciser à quelle catégorie (tragédie, comédie ou drame) appartient l'œuvre et justifier son choix;

HC6: identifier le personnage principal ainsi que ses opposants et ses alliés;

HC7: analyser la psychologie du personnage et son évolution;

HC8 : découvrir les opinions et les jugements des différents personnages;

HC9: relever les indices de temps et d'espace qui situent l'action dramatique;

HC10: dire si les événements se sont déroulés en ordre chronologique;

HC11: dégager la structure du texte dramatique;

HC12: décrire les émotions, les sentiments, les opinions et les jugements des personnages;

HC13: préciser le ton utilisé par les personnages et en justifier l'emploi;

HC14: dire dans quelle mesure les indices non verbaux utilisés permettent une meilleure expression des émotions, des sentiments, des goûts et des opinions;

HC15: dégager, dans les comédies, les procédés comiques (exagérations, insultes, noms ridicules, jeux de mots, quiproquos, langue grandiloquente dans un contexte inapproprié, etc.);

HC16: manifester son appréciation du texte;

HC17: justifier l'emploi du registre de langue utilisé.

4.2 Habiletés linguistiques

L'élève doit pouvoir :

HL1: relever, s'il y a lieu, les régionalismes et les archaïsmes;

HL2: expliquer le sens de mots ou d'expressions selon le contexte;

HL3: justifier le rôle joué par les mécanismes de la langue (apostrophe, proposition incise, apposition, tiret, parenthèses, point d'exclamation et d'interrogation).

5. Contextes signifiants

- a) En petits groupes, faire une recherche sur les principaux genres de théâtre (comédie, tragédie et drame), leurs caractéristiques, les auteurs marquants. Faire une présentation à tous les élèves de la classe suivie de la lecture à haute voix d'une scène typique du genre.
- b) Les élèves étudient une pièce de théâtre qui sera présentée par des professionnels au cours de l'année. Ils collaborent à la promotion de la pièce. Ils y assistent en groupe. Ils rencontrent les comédiens et le metteur en scène et discutent avec eux. Ils composent des notes critiques de lecture ou une chronique culturelle sur la pièce de théâtre et les diffusent dans le journal scolaire ou local.

- c) Dès le début de l'année et en collaboration avec les enseignants des cours d'histoire, inviter les élèves à lire une pièce de théâtre en lien avec les périodes et les événements étudiés dans le cours d'histoire. (La Sagouine, Louis Mailloux, etc.)
- d) Lire une pièce de théâtre en vue de la jouer devant les parents et les élèves ou encore en vue d'en produire le livret (synopsis, distribution, décor, etc.)

6. Suggestions d'activités

- a) À la suite d'une représentation théâtrale, les élèves discutent avec des comédiens ou des metteurs en scène de la thématique de la pièce, des personnages, des défis de la mise en scène, etc.
- b) Faire le procès de divers personnages.
- c) Proposer à des élèves d'ailleurs les pièces de théâtre jugées les plus intéressantes pour les jeunes et prendre connaissance d'une pièce de théâtre d'un autre pays de la francophonie.
- d) Inviter un scénariste et parler de son travail de création selon qu'il adapte un roman à la scène ou en crée un de toute pièce.
- e) Écouter une pièce de théâtre télédiffusée ou radiodiffusée et en discuter par la suite.
- f) Participer à des compétitions d'art dramatique dans la région.

7. Ressources

- a) Le service d'orientation des écoles secondaires;
- b) ALBERT, Anne et Annick VANBRUGGHE. *Intermède*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1997, p.13-188.
- c) MARTIN, Suzanne et Jean-Pierre ISSENHUTH. *Entracte : jeunes... au cœur du théâtre*, Montréal, Éditions HRW, 1986.
- d) ALLAIN, Sylvio. DSF-Sud, (travail sur un recueil de pièces) Portail.
- e) Le site www.cead.qc.ca

Objet d'apprentissage AU CHOIX en compréhension écrite (CÉ)

ESSAI

6.6 ESSAI

Objet d'apprentissage AU CHOIX Compréhension écrite

1. Description

Ouvrage de réflexion en prose, l'essai est un texte engagé proposant un regard critique sur la société. L'essai remet en question les idées reçues, les lieux communs et les opinions toutes faites. Il permet de se familiariser avec l'idéologie d'un auteur. L'essai est une réflexion faisant appel à la logique autant qu'à l'imagination et propose une façon personnelle et souvent nouvelle de voir les choses. L'essai peut porter sur tous les sujets; il existe donc des essais dans tous les domaines : historique, politique, social, littéraire, scientifique, spirituel, philosophique, psychologique, etc. L'essai est souvent assez long pour être publié sous la forme d'un livre. Lorsqu'il est plus court, cependant, il peut prendre la forme d'un chapitre dans un livre réunissant plusieurs textes sur des sujets différents ou encore, il paraîtra dans une revue sous forme d'article. Il peut même prendre, à l'occasion, une forme épistolaire.

L'essai est souvent présenté de façon attrayante, adoptant parfois un ton libre, léger, humoristique ou encore polémique pour mieux séduire le lecteur. Pour les élèves en fin de parcours qui doivent aborder des textes plus longs et plus complexes et se faire une idée plus nette de leurs valeurs, l'essai constitue une lecture fort pertinente. L'essai permet aux élèves de faire des liens intéressants avec n'importe quelle matière. La lecture d'essais favorise le développement du jugement critique, une habileté incontournable pour tout élève s'apprêtant à entamer ses études postsecondaires de même que pour celui qui se destine au marché du travail.

2. Profil de compétence

Résultat d'apprentissage général :

L'élève doit pouvoir **convaincre** un public cible de la valeur d'un produit (culturel ou autre) ou du bienfondé d'une opinion en s'appuyant sur des arguments solides et clairement énoncés.

ACCEPTABLE / MODIFIÉ	ACCEPTABLE / RÉGULIER	ATTENDU	SUPÉRIEUR
L'élève manifeste sa compréhension d'un essai en rendant compte de sa lecture, en s'en servant pour participer à une discussion ou un débat. Il résume l'opinion émise par l'auteur et la compare à la sienne. Il réagit à certaines techniques de persuasion utilisées et identifie certaines sources.	L'élève manifeste sa compréhension d'un essai en rendant compte de sa lecture, en s'en servant pour enrichir son point de vue lors de discussions ou de débats. Il résume l'opinion émise par l'auteur et la compare à la sienne. Il juge de l'efficacité de certaines techniques de persuasion utilisées et de la validité des sources.	L'élève manifeste sa compréhension d'un essai en rendant compte de sa lecture ou en s'en servant pour enrichir son point de vue lors de discussions et de débats. Il résume l'opinion émise par l'auteur et la compare à la sienne. Il juge de l'efficacité des techniques de persuasion utilisées et de la validité des sources.	L'élève manifeste sa compréhension d'un essai complexe en rendant compte de sa lecture ou en s'en servant pour enrichir son point de vue lors de discussions et de débats. Il résume l'opinion émise par l'auteur et la compare à la sienne ou encore à celle d'autres auteurs contemporains où provenant d'autres époques ou d'autres pays. Il juge de l'efficacité des techniques de persuasion utilisées, de la validité des sources ainsi que sur la qualité du style et de l'écriture de l'auteur. Il discute de l'impact de l'essai sur ses valeurs.

3. Habiletés générales

L'élève doit pouvoir :

HG1: utiliser les stratégies cognitives et métacognitives qui assureront sa

compréhension;

HG2: manifester son appréciation des auteurs et des textes de la francophonie.

4. Résultats d'apprentissage spécifiques

4.1 Habiletés communicatives

L'élève doit pouvoir :

HC1: cerner le sujet traité et les raisons pour lesquelles l'auteur l'a retenu;

HC2 : résumer le point de vue de l'auteur sur la question traitée;

HC3: distinguer les passages où l'auteur fait part d'un questionnement personnel de ceux où il affirme une opinion;

HC4 : reconnaître les techniques de persuasion utilisées par l'auteur (interpellation du lecteur, arguments fondés, images et vocabulaire évocateurs);

HC5: comparer l'opinion de l'auteur sur la question à la sienne;

HC6: juger de l'impact de l'essai sur ses croyances et ses valeurs;

HC7 : repérer les sources utilisées par l'auteur et juger de leur valeur;

HC8: identifier les destinataires;

HC9: distinguer les différents types d'information (faits, statistiques, exemples, etc.).

4.2 Habiletés linguistiques

L'élève doit pouvoir :

HL1: relever les organisateurs textuels et les marqueurs de relation qui assurent la logique au sein du texte;

HL2 : relever les termes utilisés pour traduire le caractère objectif ou subjectif des informations et des opinions émises;

HL3 : distinguer les expressions ou les mots inconnus qui sont indispensables à sa compréhension du texte et utiliser les stratégies appropriées pour en trouver le sens;

HL4: identifier les référents des pronoms;

HL5: relever les marques linguistiques qui indiquent un rapprochement avec le lecteur (registre de langue, l'emploi de certains pronoms personnels, l'apostrophe);

HL6: préciser l'effet des temps et des modes utilisés.

5. Contextes signifiants

- a) En lien avec une autre matière à l'étude (formation personnelle et sociale, sciences humaines, sciences de la nature et de l'environnement, technologie, etc.) lire des essais touchant des problèmes contemporains (racisme, avantages et désavantages des découvertes scientifiques et technologiques, pauvreté, etc.) afin de pouvoir mieux comprendre les enjeux de la société actuelle et se préparer à un débat.
- b) Lire des essais en lien avec la qualité de la langue française, puis en discuter avec des élèves d'une autre région de la province ou de la Francophonie.
- c) Suite à la lecture d'un essai, rédiger une note critique de lecture destinée aux élèves de l'année suivante.
- d) Surconsommation ou simplicité volontaire? Les jeunes d'aujourd'hui font-ils plus que leurs parents pour préserver l'environnement? Lire un certain nombre d'essais sur le sujet afin de se faire une idée, puis en discuter avec un groupe de parents.

- e) Après avoir lu un essayiste, rédiger un pastiche sur un sujet qui vous tient à cœur, puis créer une anthologie de textes « À la manière de... ».
- f) Rédiger une lettre d'opinion à un auteur pour confirmer ou contester le point de vue qu'il a émis dans son essai.
- g) Dans une conférence, parler de l'impact qu'un essai a eu à une telle époque. (par exemple *Les lettres persanes* de Montesquieu ou encore les divers essais de Michael Moore au cours des dernières années.)

6. Suggestions d'activités

- a) Lire de façon régulière en salle de classe, de courts extraits d'essais et y réagir spontanément.
- b) Lire un extrait des essais de Montaigne, Montesquieu ou un autre auteur d'essais classique et faire un rapprochement avec un essai contemporain.
- c) Inviter un expert en lien avec le thème traité dans un essai lu par l'ensemble de la classe et discuter avec lui du sujet.
- d) À l'occasion d'un remue-méninges, faire émerger des sujets qui pourraient faire l'objet d'essais et en imaginer les titres.
- e) Comparer les couvertures et les 4e de couverture de plusieurs essais.
- f) Comparer les tables de matières de plusieurs essais sur un même sujet.

7. Ressources

a) GEYSSANT, Aline et Nicole Guteville, *L'essai, le dialogue et l'apologue,* Paris, Ellipses, 2001, 142 p.

Objet d'apprentissage AU CHOIX en compréhension écrite (CÉ)

TEXTE D'USAGE COURANT

6.7 TEXTE D'USAGE COURANT

Objet d'apprentissage AU CHOIX Compréhension écrite

1. Description

Le texte d'usage courant peut porter sur des sujets variés, d'intérêt général ou spécialisé. Il est tiré de différentes sources : journaux, revues, livres, sites Internet et autres. Selon la structure et l'intention du texte choisi, le texte courant peut revêtir différentes formes : texte à caractère explicatif, à caractère informatif, à caractère argumentatif, etc. Il contient une variété de renseignements qui sont accompagnés, parfois, de graphiques.

La lecture de textes courants permet à l'élève de consolider ses stratégies en compréhension de lecture telles que le traitement de l'information et la synthèse de l'information. De plus, de par leur variété et leur diversité, les textes d'usage courant se prêtent, entre autres, à l'exploitation de divers thèmes liés au projet de vie et de carrière de l'élève.

2. Profil de compétence

Résultat d'apprentissage général :

L'élève doit pouvoir **comprendre une information nouvelle ou** la **transmettre** à l'oral et à l'écrit avec clarté et cohérence.

ACCEPTABLE / MODIFIÉ	ACCEPTABLE / RÉGULIER	ATTENDU	SUPÉRIEUR
L'élève manifeste sa compréhension d'un texte courant en relevant, à l'aide de questions, quelques idées essentielles du texte. À partir d'un choix, il précise le rôle de quelques éléments visuels utilisés et fait des liens entre le texte et les images. Il dégage la structure du texte et relève quelques éléments qui assurent sa cohérence. Il repère quelques mots nouveaux et, à l'aide d'outils de référence, est capable d'en expliquer le sens.	L'élève manifeste sa compréhension d'un texte courant en relevant l'information essentielle du texte. À partir d'un choix, il précise le rôle des éléments visuels utilisés et fait des liens entre le texte et les images. Il dégage la structure du texte et relève quelques éléments qui assurent sa cohérence. Il repère quelques mots nouveaux et, à l'aide d'outils de référence, est capable d'en expliquer le sens.	L'élève manifeste sa compréhension d'un texte d'usage courant en relevant les informations explicites et implicites. Il précise le rôle des éléments visuels utilisés et décrit la relation texte/image. Il dégage la structure du texte et relève les éléments qui assurent sa cohérence. Il repère les mots nouveaux et le vocabulaire propre au sujet abordé et est capable d'en expliquer le sens en faisant appel à la stratégie appropriée.	L'élève manifeste sa compréhension d'un texte courant en relevant les informations explicites et implicites du texte. Il témoigne de son appréciation des éléments visuels et juge la relation texte/image. Il dégage la structure du texte et relève les éléments qui assurent sa cohérence. Il explicite le sens des mots nouveaux et du vocabulaire propre au sujet abordé. Il utilise judicieusement les stratégies de compréhension.

3. Habiletés générales

L'élève doit pouvoir :

HG1: consulter des ouvrages de référence;

HG2: utiliser une gamme de stratégies de lecture (survol, intention de lecture, prédiction, activation des connaissances antérieures, organisation de l'information à l'aide de schémas ou d'organisateurs graphiques, etc.);

HG3 : discuter de l'efficacité de ses stratégies de compréhension en lecture.

4. Résultats d'apprentissage spécifiques

4.1 Habiletés communicatives

L'élève doit pouvoir :

HC1: identifier l'intention de communication;

HC2 : repérer les différentes sources utilisées par l'auteur;

HC3: répondre aux questions qui? quoi? quand? où? comment? pourquoi?

HC4 : distinguer l'information principale de l'information secondaire;

HC5: dégager la structure du texte;

HC6: déterminer la provenance du texte;

HC7: identifier les destinataires;

HC8 : dégager le point de vue de l'auteur;

HC9 : préciser le rôle du titre, du sous-titre, du chapeau, des intertitres, des mots en caractères gras, etc.;

HC10 : distinguer l'objectivité de la subjectivité;

HC11: commenter la relation texte/image;

HC12 : distinguer les différents types d'information (faits, statistiques, exemples, etc.).

4.2 Habiletés linguistiques

L'élève doit pouvoir :

HL1: préciser le rôle de certaines propositions (incise, relative, conjonctive);

HL2: relever les mots ou expressions qui expriment l'objectivité (noms communs, pronoms et déterminants de la 3^e personne, adjectifs neutres qui précisent l'information);

HL3 : préciser le rôle des verbes impersonnels;

HL4 : justifier le rôle des marqueurs de relation;

- **HL5**: indiquer le sens de certains préfixes et suffixes;
- **HL6** : relever les nuances apportées par le recours aux temps et aux modes verbaux;
- **HL7**: repérer les éléments qui assurent une meilleure compréhension du texte (reformulation, définitions, explications, périphrases, etc.);
- **HL8**: repérer les éléments qui assurent la cohérence du texte (la répétition de l'information essentielle, la progression par l'ajout d'information nouvelle, l'articulation par l'emploi de marqueurs de relation);
- **HL9**: expliquer le rôle de certains signes de ponctuation (guillemets, deux points, etc.);
- **HL10**: expliquer le sens des mots et des expressions propres au sujet abordé.

5. Contextes signifiants

- a) En collaboration avec le conseiller en orientation, offrir des textes en lien avec le marché du travail ou des études postsecondaires : offres d'emploi, demandes de prêt et bourse, lettre de présentation, curriculum vitae, portfolio, etc.
- b) Faire la lecture de différents documents pertinents à la vie quotidienne de tout adulte : contrat, bail, achats d'auto et de maison, assurances, passeport, relevé bancaire, plans, etc.
- d) Favoriser l'interdisciplinarité en présentant des textes liés aux autres matières.
- e) Créer un contexte de littératie critique en demandant aux élèves de donner leur opinion en offrant des textes portant sur des enjeux écologiques et planétaires.

6. Suggestions d'activités

- a) Rassembler différents types de revues ou de magazines et y repérer les articles rejoignant les intérêts des élèves.
- b) Inviter des personnes de la communauté à parler de leur métier et demander aux élèves de faire des liens avec leur projet de vie et de carrière

7. Ressources

- a) GIASSON, Jocelyne. *La lecture : de la théorie à la pratique*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 2003.
- b) Les revues qui s'adressent aux adolescents : Québec Science, Phosphore, Sélection du Reader's Digest, Vélo Mag, Chasse et pêche, etc.
- c) DE KONINCK, Godeliève. *Lire et écrire au secondaire : un défi signifiant*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 2005.
- d) Trousse du CMEC.
- e) Le site https://curio.ca/fr/.

Objet d'apprentissage AU CHOIX en production orale (PO)
DÉBAT

6.8 DÉBAT

Objet d'apprentissage AU CHOIX Production orale

1. Description

Dans un débat, les élèves doivent s'affronter devant un auditoire pour tenter de le convaincre du bien-fondé de leur opinion ou pour dénoncer et réfuter l'opinion opposée. Il s'agit en fait d'une forme de dialogue raisonné où un sujet d'argumentation est précisé, où les participants obtiennent à tour de rôle le droit de parole et où les questions et les réponses se succèdent selon un ordre établi par l'animatrice ou l'animateur. Le débat permet aux élèves soit d'exprimer leurs goûts, de critiquer une œuvre, de faire valoir un point de vue. Il peut porter sur de multiples sujets liés aux grandes questions de société ou aux différents aspects de la vie courante à l'école ou dans la communauté. Grâce à une suite d'arguments, chaque participant visera à intéresser et à convaincre l'auditoire. Lors d'un débat, comme dans tout discours argumenté, l'élève doit s'appuyer sur des sources sûres. La mémorisation joue un rôle important dans ce discours oral, car l'élève qui cherche à convaincre un public doit nécessairement être libéré de ses notes afin de s'exprimer spontanément et avec conviction. La compréhension, également, est très importante dans le débat puisque chacun doit réagir rapidement et avec justesse aux propos de son adversaire.

Dans la classe de français, il importe que le débat se distingue de la table ronde où chacun peut prendre la parole plus ou moins spontanément, et s'en tienne à deux équipes comportant un nombre limité de participants qui doivent être bien préparés et appelés à prendre la parole à tour de rôle au cours de l'exercice.

2. Profil de compétence

Résultat d'apprentissage général :

L'élève doit pouvoir **convaincre** un public cible de la valeur d'un produit (culturel ou autre) ou du bienfondé d'une opinion en s'appuyant sur des arguments solides et clairement énoncés.

ACCEPTABLE / MODIFIÉ	ACCEPTABLE / RÉGULIER	ATTENDU	SUPÉRIEUR
L'élève énonce sa position sur un sujet qu'il connaît bien et la justifie en ayant recours à certains arguments pertinents. Il pose des questions à son interlocuteur pour mettre en doute certaines de ses déclarations et répond à ses questions. Il respecte le rôle et le temps qui lui sont attribués. Il utilise un registre de langue standard et se limite aux mots les plus usuels. Il utilise une variété de moyens linguistiques et prosodiques pour convaincre son auditoire.	L'élève énonce sa position clairement et la justifie en ayant recours à certains arguments variés et pertinents et à quelques procédés argumentatifs. Il répond sommairement aux objections de son adversaire et lui pose des questions plus ou moins pertinentes. Il respecte le rôle et le temps qui lui sont attribués. Il utilise un registre de langue standard. Il utilise quelques moyens linguistiques et prosodiques pour convaincre son auditoire.	L'élève énonce sa position clairement et la justifie en ayant recours à différents types d'arguments pertinents et à différents procédés argumentatifs. Il émet des objections et riposte avec aisance et naturel. Il pose des questions pertinentes. Il respecte le rôle et le temps qui lui sont attribués. Il utilise une variété de moyens linguistiques et prosodiques pour convaincre son auditoire. Il utilise un registre de langue standard et un vocabulaire adéquat.	L'élève énonce sa position clairement et la justifie en ayant recours à différents types d'arguments pertinents et à différents procédés argumentatifs. Il émet des objections et riposte avec aisance et naturel. Il pose des questions pertinentes. Il met à profit les arguments des autres pour enrichir ses propos et, au besoin, improvise de nouveaux arguments pertinents pour réagir. Il respecte le rôle et le temps qui lui sont attribués. Il utilise un registre de langue standard et un vocabulaire recherché. Il utilise une variété de moyens linguistiques et prosodiques pour convaincre son auditoire.

3. Habiletés générales

L'élève doit pouvoir :

HG1: articuler sa pensée avec clarté et précision;

HG2: affirmer son opinion et ses valeurs;

HG3 : utiliser les techniques de l'information et de la communication à des fins de

recherche;

HG4: exercer son jugement critique;

HG5 : discerner les idées bien fondées des idées mal fondées ou fausses.

HG6 : faire valoir ses droits et jouer un rôle actif au sein de la communauté.

4. Résultats d'apprentissage spécifiques

4.1 Habiletés communicatives

L'élève doit pouvoir :

HC1: adopter un point de vue et le justifier;

HC2 : sélectionner et hiérarchiser les arguments qui serviront à convaincre et à émouvoir l'auditoire:

HC3 : varier les catégories et les types d'arguments utilisés : les arguments rationnels (faits, exemples, statistiques), les arguments non rationnels (sentiments, valeurs, émotions), les arguments d'autorité (citations d'experts, rapports d'enquêtes, etc.);

HC4: recourir à divers procédés d'argumentation susceptibles d'influencer l'auditoire (la réfutation, l'amplification, l'anticipation, l'hypothèse, l'interpellation, l'interrogation, l'ironie, le paradoxe et la prétérition);

HC5: présenter des propos clairs et pertinents;

HC6: garder en mémoire le fond des arguments;

HC7: reformuler les propos entendus et y réagir de façon appropriée;

HC8: questionner son interlocuteur pour l'obliger à préciser sa pensée, s'il y a lieu;

HC9: répondre aux objections par un fait, un exemple ou une explication;

HC10 : utiliser les éléments prosodiques (intonation, débit, volume de la voix, etc.) de façon à soutenir son propos, à maintenir l'attention et à convaincre;

HC11: respecter les tours de parole et les contraintes de temps;

HC12 : recourir à des éléments non verbaux pour intéresser l'auditoire (regard, gestes, attitudes, support visuel, etc.).

4.2 Habiletés linguistiques

L'élève doit pouvoir :

HL1 : utiliser judicieusement des marqueurs de relation (de cause, de conséquence, d'opposition, de concession, d'hypothèse, etc.);

HL2: utiliser une variété de verbes de négation (nier, rejeter, réfuter, contredire, dénier, contester, démentir, etc.);

HL3: utiliser des marqueurs de modalité appropriés pour révéler son point de vue ou son attitude (par exemple: auxiliaires de modalité (devoir, falloir, pouvoir); phrases emphatiques ou impersonnelles; groupes propositionnels ou adverbiaux exprimant une probabilité (à coup sûr, certainement) ou une appréciation (par bonheur, malheureusement); certains verbes de perception (voir, sentir); le vocabulaire péjoratif ou mélioratif.

5. Contextes signifiants

- a) Organiser un débat sur un sujet qui intéresse les élèves (les règles de vie dans les écoles, la place des jeunes dans la communauté, les couvre-feux...) avec les parents, les enseignants ou les entraîneurs sportifs de votre école. Trouver un arbitre impartial qui pourra commenter par la suite la valeur des arguments présentés. Envisager une collaboration avec la radio scolaire ou communautaire en vue de diffuser le débat.
- b) Organiser un débat sur le maintien ou le retrait de certains livres de la bibliothèque scolaire et inviter les membres du conseil d'éducation à y assister.
- c) Créer des équipes qui verront à organiser un débat mensuel qui opposera des équipes interclasses ou inter-écoles.

6. Suggestions d'activités

- a) Pratiquer régulièrement des mini débats et s'exercer, en dyade à jouer à l'avocat du diable avec un camarade afin de s'entraîner à l'art parfois difficile de la réfutation. On peut choisir des sujets loufoques ou futiles pour s'amuser tout en apprenant à reconnaître les mécaniques de l'argumentation.
- b) Observer dans les romans à l'étude les passages à visée argumentative et relever les procédés utilisés par l'auteur pour faire valoir le point de vue des protagonistes.
- c) Demander aux élèves de fournir une liste de sujets controversés qui leur tiennent à cœur et dont ils voudraient discuter au cours de l'année.
- d) Dresser la liste des *pour* et des *contre* de tous les sujets proposés.
- e) Relever les procédés d'argumentations utilisés dans certaines fables de La Fontaine (ex : Le loup et le chien), puis créer votre propre fable en utilisant certains des procédés relevés. Ou encore se servir des certaines fables (La cigale et la fourmi) et après avoir dégagé les procédés argumentatifs utilisés, s'en servir comme sujet de débat. (Vaut-il mieux être cigale ou fourmi? Loup ou chien? Choisissez.)
- f) Trouver des sujets de débat en lien avec la langue, la communication et la culture.
- g) Faire un sondage d'opinion auprès des élèves sur une question controversée et s'en inspirer pour animer un débat.
- h) Partir d'un texte d'opinion ou d'un éditorial que les élèves liront, reliront et exploiteront en groupes pour se préparer à participer à un débat.
- Visionner un débat télévisé et relever les techniques de persuasion utilisées pour convaincre le public et s'en inspirer, si elles sont justes et efficaces, pour son propre débat.
- i) Inviter un avocat en classe ou visiter la mairie au moment d'une discussion controversée au sein du conseil municipal; assister à une réunion du conseil des élèves.

- k) Initier une collaboration avec les enseignants et les élèves du cours de droit.
- I) Faire le procès d'un personnage de roman ou encore tenir un débat pour décider du sort des *naufragés* sur un radeau.
- m) Encourager les élèves à initier et à participer à un débat électronique en créant des cybers carnets (ex : Wiki ou bloque).

7. Ressources

- a) Dolz J. et Schneuwly B. *Pour un enseignement de l'oral, Initiation aux genres formels* à *l'école*, ESF Éditeur, 2002
- b) Cathy Miyata, L'Art de communiquer oralement, Chenelière McGraw-Hill, 2004.
- c) Suzanne Chartrand, Apprendre à argumenter, 5e secondaire, ERPI, 2001.
- d) LAFONTAINE, Lizanne, Enseigner l'oral au secondaire, Chenelière Éducation, 2006.
- e) ALBERT, Anne, Vanbrugghe, Symphonie, Éditions d'Acadie, 2000, p. 322-332.
- f) http://www.acelf.ca/c/bap/
- g) De Koninck, G. (2005) *Lire et écrire au secondaire. Un défi signifiant.* Montréal : Chenelière Éducation.
- h) http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/fransk/fran/sec/prg_etudes/actc.html
- i) Massé, L., Rozon, N. et Séguin, G. (1998). *Le français en projets.* Montréal : Chenelière/McGraw-Hill.
- j) http://www.commelair.com/fcde
- k) CPAC Chaîne parlementaire, chaînes communautaires pour les débats au conseil municipal

Objet d'apprentissage AU CHOIX en production orale (PO) SYNTHÈSE INFORMATIVE

6.9 SYNTHÈSE INFORMATIVE

Objet d'apprentissage AU CHOIX Production orale

1. Description

En 12^e année, en guise de préparation aux études postsecondaires ou au marché du travail, l'élève doit aller plus loin et apprendre à *synthétiser*, dans un tout cohérent, un ensemble de connaissances et d'informations provenant de diverses sources, à l'organiser d'une manière originale et à le livrer avec clarté devant un auditoire. La synthèse informative offre à l'élève l'occasion de communiquer à l'oral un ensemble d'informations sur un sujet qui le touche. L'enseignant verra donc à accompagner les élèves tout au long des diverses étapes qui mèneront à la production orale finale, soit la recherche, la compréhension des lectures effectuées, le tri de l'information, le choix des aspects à traiter, l'organisation et la structure du propos, la mise en mots et tout l'aspect prosodique et enfin l'accompagnement ou le soutien technologique du produit final.

C'est l'occasion idéale pour l'élève de développer ses compétences au niveau de la recherche (à la bibliothèque ou dans Internet), de prendre des notes efficaces, de lire, de s'informer, de questionner, de réfléchir. Elle informe les auditeurs sur un sujet et permet à l'élève de partager sa passion pour celui-ci. Elle amène à étudier et à décrire de façon méthodique et précise des concepts et des idées pour les rassembler afin d'en avoir une vue d'ensemble.

2. Profil de compétence

Résultat d'apprentissage général :

L'élève doit pouvoir **comprendre une information nouvelle** ou la **transmettre** à l'oral et à l'écrit avec clarté et cohérence.

ACCEPTABLE / MODIFIÉ	ACCEPTABLE / RÉGULIER	ATTENDU	SUPÉRIEUR
L'élève, à qui on a fourni un plan, fait une recherche d'au moins deux sources, accompagné par l'enseignant. Toujours accompagné de l'enseignant, il organise l'information recueillie et livre sa synthèse devant un auditoire. Son vocabulaire se limite aux mots usuels, mais il s'efforce d'utiliser une langue standard. Il soutient sa prestation au moyen de technologies de l'information.	L'élève livre devant un auditoire une synthèse qui fait état de ses recherches dans une présentation bien structurée. Il traite le sujet sous quelques aspects et fournit de l'information pertinente à son auditoire. Il emploie certains mots spécialisés et s'exprime dans une langue standard. Il utilise efficacement les technologies de l'information ou d'autres moyens pour soutenir sa prestation.	L'élève livre devant un auditoire une synthèse qui fait état de ses recherches dans une présentation bien structurée. Il traite le sujet sous divers aspects et fournit de l'information pertinente à son auditoire. Il s'ajuste, au besoin, aux réactions de celui-ci. Il a recours à un vocabulaire spécialisé et s'exprime dans une langue standard. Il utilise efficacement les technologies de l'information ou d'autres moyens pour soutenir sa prestation.	L'élève livre avec aisance et fluidité devant un auditoire une synthèse qui fait état de recherches approfondies dans une présentation originale, bien structurée et bien formulée. Il traite le sujet sous divers aspects et fournit de l'information pertinente à son auditoire. Il s'ajuste, au besoin, aux réactions de celui-ci et peut être interrompu en cours de présentation. Il a recours à un vocabulaire spécialisé et s'exprime dans une langue riche et standard. Il utilise efficacement les technologies de l'information ou d'autres moyens pour soutenir sa prestation.

3. Habiletés générales

L'élève doit pouvoir :

HG1: utiliser divers moteurs de recherche pour amasser son information;

HG2 : sélectionner l'information la plus pertinente en lien avec son sujet;

HG3 : recourir aux technologies de l'information pour illustrer ou compléter la production orale.

4. Résultats d'apprentissage spécifiques

4.1 Habiletés communicatives

L'élève doit pouvoir :

HC1 : préciser, dans l'introduction, le contexte dans lequel s'insèrent les informations qui vont être transmises;

HC2: assurer la progression de l'information;

HC3: assurer la concision;

HC4: souligner, dans la conclusion, les éléments essentiels à retenir;

HC5: présenter son sujet sans être trop dépendant d'un support écrit;

HC6: structurer son propos de manière à permettre aux auditeurs de le suivre facilement;

HC7: faire état de ses sources:

HC8: employer un ton didactique, qui vise à instruire;

HC9: respecter les éléments de la prosodie (débit, volume, intonation);

HC10: capter et maintenir l'attention de l'auditoire;

HC11: tenir compte des réactions de son auditoire pour ajuster son propos.

4.2 Habiletés linguistiques

L'élève doit pouvoir :

HL1: utiliser les organisateurs textuels pour marquer la chronologie et la logique;

HL2: utiliser surtout le présent;

HL3: recourir au vocabulaire spécialisé propre au sujet traité;

HL4: utiliser un terme générique ou synthétique lorsque c'est possible pour remplacer une énumération de mots ou d'actions:

HL5: conserver un registre neutre.

5. Contextes signifiants

- a) Préparer une synthèse en lien avec la carrière, le métier ou le champ d'études dans lequel l'élève a l'intention de s'engager et la présenter au cours de la Semaine de la carrière.
- b) Préparer un exposé informatif sur les repères culturels (littérature, cinéma, musique, théâtre, etc.) découverts et explorés au cours de ses études secondaires et parler de ses espoirs de découvertes et d'explorations (voyages d'études, cours en lien avec la culture, etc.) futures pour les communiquer aux intéressés dans les établissements postsecondaires.
- c) Préparer une synthèse informative portant sur un auteur ou sur un courant littéraire et la présenter dans le cadre d'un Salon du livre ou d'un autre événement littéraire ou culturel.
- d) Préparer une synthèse informative qui sera présentée dans le cadre d'une autre matière.

6. Suggestions d'activités

- a) Offrir des activités portant sur la prise de notes efficace.
- b) Tenir un journal réflexif sur un sujet tout au long du semestre afin de pouvoir le consulter au moment de présenter son exposé.
- c) Travailler avec des organisateurs graphiques afin d'apprendre à organiser, de façon cohérente, une plus grande quantité d'information.
- d) Imaginer, en petite équipe, une introduction percutante sur un sujet pigé au hasard.
- e) Développer, en petite équipe, une table des matières permettant de bien saisir la structure d'une synthèse que vous aurez à développer.
- f) Discuter, en dyades ou en petits groupes, de son choix de sujet pour la synthèse informative et faire part aux autres de la progression de ses recherches et de ses plans pour structurer sa conférence afin d'avoir l'occasion de pratiquer son expression orale avant la présentation formelle de la synthèse.
- g) Écouter et comparer des introductions et des conclusions de conférence pour se faire une bonne idée de la façon d'entrer en matière et de clore une conférence.
- h) Assister à une conférence dans le but de repérer des stratégies utilisées pour capter et maintenir l'intérêt ainsi que pour livrer l'information de façon claire.

7. Ressources

a) https://prezi.com/hzhzpmcxsmbt/la-synthese-informative/

Objet d'apprentissage AU CHOIX en production orale (CC
AU CHOIX

6.10 AU CHOIX

Objet d'apprentissage AU CHOIX Compréhension orale

1. Description

L'objet d'apprentissage peut être choisi dans la liste des différents objets présentés dans le tableau sous les différentes composantes (voir page 5), tout en respectant la structure qui le caractérise. Si l'objet est littéraire, l'accent sera mis sur la compréhension du récit et sur les techniques du présentateur pour le rendre captivant. Si l'objet est d'usage courant, l'accent sera mis sur l'essentiel de l'information et sur les techniques du présentateur afin de capter l'intérêt du destinataire. L'élève identifiera les éléments essentiels en lien avec l'objet de la communication orale en utilisant ses stratégies d'écoute. En plus, il établira des liens avec son projet de vie et de carrière.

2. Profil de compétence

Résultat d'apprentissage général (selon l'objet choisi):

L'élève doit pouvoir raconter un récit court, de façon claire, cohérente et intéressante ou manifester sa compréhension et son appréciation des textes littéraires. \ L'élève doit pouvoir comprendre une information nouvelle ou la transmettre avec clarté et cohérence.

ACCEPTABLE / MODIFIÉ	ACCEPTABLE / RÉGULIER	ATTENDU	SUPÉRIEUR
L'élève manifeste sa compréhension d'un objet et, à l'aide de questions, distingue l'information principale de l'information secondaire. À l'aide de questions, il cerne les informations de différentes natures. À partir d'informations fournies, il dégage les différentes parties de l'objet. Il explique le sens de certains mots en ayant recours à des stratégies. Il répond à des questions portant sur des éléments explicites de l'objet.	L'élève manifeste sa compréhension de l'objet en résumant l'essentiel des propos et en cernant la plupart des informations de différentes natures. Il repère la structure de l'objet. Il explique le sens de quelques mots se rapportant à l'idée principale en ayant recours à des stratégies. Il répond à des questions portant sur des éléments explicites de l'objet.	L'élève manifeste sa compréhension de l'objet en résumant l'essentiel des propos et en cernant les informations de différentes natures. Il repère la structure de l'objet. Il explique le sens de certains mots en tenant compte du contexte. Il dégage les différents moyens mis en œuvre par le présentateur pour susciter l'intérêt. Il réagit au sujet en établissant des liens avec ses connaissances, ses expériences et ses lectures.	L'élève manifeste sa compréhension de l'objet en résumant l'essentiel des propos et en cernant les informations de différentes natures. Il repère la structure de l'objet. Il explique le sens de certains mots en contexte et porte un jugement sur le point de vue adopté par le présentateur. Il juge de la pertinence des moyens mis en œuvre par le présentateur pour susciter l'intérêt. Il commente le traitement du sujet et établit des liens avec ses connaissances, ses expériences et ses lectures.

3. Habiletés générales

L'élève doit pouvoir :

HG1: sélectionner l'information pertinente et essentielle;

HG2: faire preuve de jugement critique.

4. Résultats d'apprentissage spécifiques

4.1 Habiletés communicatives

L'élève doit pouvoir :

HC1: identifier l'intention de communication;

HC2: repérer les différentes sources utilisées par l'auteur, s'il y a lieu;

HC3: répondre aux questions qui? quoi? quand? où? comment? pourquoi?;

HC4: distinguer l'information principale de l'information secondaire;

HC5 : dégager la structure de l'objet;

HC6: dégager le point de vue de l'auteur;

HC7: distinguer l'objectivité de la subjectivité dans un texte d'usage courant;

HC8: préciser le ton utilisé;

HC9 : relever les différents moyens mis en œuvre par le présentateur pour susciter l'intérêt et juger de leur pertinence;

HC10: relever les registres de langue;

HC11: apprécier le rôle des éléments prosodiques (l'intonation, le débit, le rythme, etc.).

4.2 Habiletés linguistiques

L'élève doit pouvoir :

HL1: repérer les éléments qui assurent une meilleure compréhension de la présentation (reformulation, définitions, explications, périphrases, marqueurs de relation, etc.);

HL2: expliquer le sens de certains mots et de certaines expressions;

HL3: ressortir et justifier les temps du passé utilisés pour raconter, s'il y a lieu;

HL4 : expliquer l'effet des principales figures de style (comparaison, métaphore, antithèse, énumération, répétition, ellipse, inversion, apostrophe, onomatopée, personnification).

5. Contextes signifiants

a) Avec la collaboration du conseiller en orientation, inviter des personnes des différents milieux de travail à parler de leur emploi et de leur projet de vie et de carrière.

- b) Écouter des reportages et des documentaires portant sur des domaines variés et préparer une discussion.
- c) Inviter des élèves à partager leur projet de vie et de carrière et demander aux élèves d'en faire l'appréciation.
- d) Écouter deux présentations de sources différentes afin de comparer le traitement du sujet.

6. Suggestions d'activités

a) Au choix selon l'objet travaillé. (en parler lors de la formation)

7. Ressources

- a) Survol, Français, cours théorique, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 2000, p. 20 à 31;
- b) ALBERT, Anne et Annick Vanbrugghe, Équinoxe, Moncton, Éditions d'Acadie, 1998, p. 297 à 308 qui proposent des textes et des activités autour du reportage;
- c) Le site http://archives.radio-canada.ca pour consultation;
- d) Le site https://curio.ca/fr/.

8. Les notions de langue à maîtriser au secondaire

Préambule

Les notions grammaticales qui s'ajoutent au secondaire viennent se greffer à celles vues au primaire. Il est donc nécessaire de continuer à aider les élèves à **consolider les apprentissages faits au primaire**, à faire l'acquisition de nouvelles notions et à assurer les transferts qui leur permettront de développer de nouvelles habiletés communicatives et linguistiques.

Le présent tableau se veut un simple rappel de la plupart des notions grammaticales liées aux objets essentiels et facultatifs proposés de la 9e année à la 12e année. La grande majorité des notions ont déjà été ciblées dans les feuillets développés pour chacun des objets du secondaire. Elles doivent donc être intégrées à la préparation des activités et des projets et être travaillées le plus souvent possible et à partir de besoins des élèves dans des situations de lecture, d'écriture et de communication orale qui leur donnent tout leur sens. Ces situations doivent permettre à l'élève de voir que la langue est un tout cohérent et non une suite de pièces détachées les unes des autres. Ce tableau reprend donc les notions liées à l'orthographe, à la grammaire du texte, à la grammaire de la phrase et au lexique, et permet une vue d'ensemble de la progression des élèves de la 9e année à la 12e année. Il est essentiel de se rappeler que la nouvelle grammaire préconise avant tout l'observation, l'analyse, l'application, la justification et le transfert (dans le cours de français comme dans les autres matières et dans la vie courante) ainsi qu'une bonne connaissance et un emploi efficace de tous les outils à notre disposition pour mieux écrire, surtout les grammaires et les dictionnaires de toutes sortes.

Tableau 7 : Les notions grammaticales

LA GRAMMAIRE DU TEXTE	9e	10e	11 ^e	12 ^e
 paramètres de la situation de communication : intention, émetteur, destinataire(s), contexte 				
 point de vue adopté 				
 structure de différents types de textes : narratif, argumentatif, informatif, descriptif, expressif 				
 éléments permettant l'organisation de textes (littéraires et de langue courante) : éléments visuels, découpage en paragraphes, organisateurs textuels, procédés stylistiques 	_			_
Cohérence textuelle	l .			
 justesse et pertinence de l'information 	_			
reprise de l'information	_			
articulation du texte	_			
absence de contradiction	_			
progression textuelle	_			
La ponctuation				
La virgule				
 sépare les éléments de même nature 				
 se place pour isoler des mots qui formeront un pléonasme ou une répétition 				
 se place pour isoler les mots en apostrophe 				
sert à marquer l'ellipse				
Les parenthèses				
 s'emploient pour intercaler une explication supplémentaire dans une phrase 				
Les crochets				
 isolent une indication qui contient déjà des parenthèses 				

LA GRAMMAIRE DE LA PHRASE		9e	10e	11 ^e	12 ^e
La phrase					
Les types de phrases					
 déclarative 					
impérative					
interrogative					
o directe					
o indirecte					
exclamative		-			
Les constructions de phrases					
impersonnelle					
à présentatif					
non verbale					
infinitive					
Les transformations de phrases					
positive/négative					
active/passive					
neutre/emphatique					_
Les groupes fonctionnels					
Le groupe-sujet					
inversion du sujet					
la subordonnée					
Le groupe-complément					
 fonction exercée par une propositio 					
subordonnée (but, cause, conséque	ence,				
comparaison et opposition)					
fonction exercée par un infinitif prés					
• fonction exercée par un participe pr	esent				
Complément d'agent					
fonction exercée par un nom					
fonction exercée par un pronom	nin al	-			
fonction exercée par un groupe non					
 fonction exercée par une propositio subordonnée qui commence par un 					
indéfini	ρισποιπ				
Le groupe-attribut					
• emploi					
omploi					

		9e	10e	11 ^e	12 ^e
ا ا	s classes de mots				
	e nom				
-	collectif/individuel (accord)				
•	formation du pluriel des noms composés				<u></u>
	formation du pluriel des noms propres				
	pronom				
	onom personnel				
•	emploi de « le », « la », « les », « leur », « y »,				
	« en »				
•	emploi de « soi », « lui », « elle », « eux »,				
	utilisés seuls ou avec « même »				
Pr	onom relatif				
•	emploi de « dont » et « quoi »				
•	formes composées : emploi de « lequel »,				
	« duquel », « auquel » et « quiconque »				
Pr	onom interrogatif				
•	simple				
•	complexe				
Pr	onom indéfini				
-	Tout, tout le monde, beaucoup, aucun, certain,				
	plusieurs, les autres, quelqu'un, quelques-uns				
•	Le même, plus d'un, peu, personne, nul, la				
	plupart, tout, rien, tout ceci				
	N'importe lequel, l'un l'autre, autrui				
L'é	adjectif				T
-	adjectif qualifiant				
-	adjectif classifiant				
Le	déterminant				
0	défini				
0	possessif				
0	démonstratif				
0	indéfini				
0	partitif				
0	numéral				
0	interrogatif				
0	exclamatif				

	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e
Le verbe				
 Verbe transitif direct et indirect 				
Verbe intransitif				
Verbe pronominal				
Concordance des temps	_			
L'adverbe et la locution adverbiale				
 formation des adverbes 				
 adverbe qui provient d'un adjectif en « ant » 				
et en « ent »				
La conjonction et la locution conjonctive de subo	rdinatio	on		
notion				
emploi				
La préposition				
emploi	_			
L'ORTHOGRAPHE D'USAGE	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e
 abréviations des adresses 				
 abréviations des titres usuels au singulier et au 	ı			
pluriel				
sigles les plus usuels				
majuscules des noms des institutions				
 majuscules des abréviations 				
 toponymes (noms de lieux) et gentilés (noms 				
des habitants d'un lieu)				
L'ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE	9e	10 ^e	11 ^e	12 ^e
L'adjectif				•
 Formation du féminin 				
cas spéciaux (fou, vieux, beau, franc)				
adjectifs en « gu (guë) » et « ète »				
Accord			I	1
 règles particulières, adjectifs se rapportant à 				
des noms joints par une conjonction				
 adjectifs se rapportant à des noms joints par « ou » 				
 adjectifs composés formés de deux adjectifs (les plus usuels) 				
■ cas de « demi », « mi », « semi », « nu »				
 adjectifs employés adverbialement après 				
certains verbes : « voir clair », « sentir				
bon », « coûter cher », etc.				
 adjectifs désignant la couleur (mot simple) 				

	 adjectifs désignant la couleur (mot composé) 				
L'(ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE	9e	10e	11e	12e
	déterminant numéral				
Le					
-	cas de « vingt » et « cent »				
Le	déterminant indéfini				T
•	cas de « tout »				
-	cas de « aucun », « nul », « certain »,				
	« chaque », « divers », « quelque », « même »,				
	« n'importe quel », « tel »				
	verbe				
Le	participe passé		T		Γ
•	accord du participe passé employé avec				
	« avoir » et suivi d'un infinitif				
•	accord du participe passé des verbes				
L.	pronominaux				
L'a	ccord du verbe avec son sujet			T	T
-	accord des verbes usuels avec un sujet sous-				
	entendu		T		
-	accord du verbe ayant pour objet des mots				
	résumés par « tout », « rien », « chacun »,				
	« nul », etc.				
•	accord du verbe ayant pour sujet des mots				
	avec une indication numérale plurielle				
•	accord du verbe ayant pour sujet « l'un ou				
	l'autre », « l'un et l'autre »				
•	accord du verbe ayant pour sujet des mots				
	joints par « comme », « ainsi que », « avec »,				
_	« ou », « ni »				
•	accord du verbe ayant pour sujet « ce », « c' » (cas de « c'est » et « ce sont »)				
_	1				
	accord des verbes usuels ayant comme sujet un groupe à structure complexe tels « le plus				
	de », « plus d'un », « moins de deux », etc.				
	conjugaison des verbes : vouloir, mourir,				
	pouvoir, courir, boire, devoir, mettre, ouvrir, lire				
_	conjugaison des verbes : apercevoir, battre,				
	couvrir, cueillir, fuir, offrir				
	conjugaison des verbes usuels se terminant en				
	« eler », « eter », « ver »				
•	conjugaison des verbes : s'asseoir, bouillir,				
	coudre, acquérir, vaincre, rompre				
•	conjugaison des verbes du type de « semer »,				
	« lever », etc.				
	" 10 TO! ", OLO.				

LE LEXIQUE	9e	10 ^e	11 ^e	12e
Les variétés de langue				
 Distinction de la variété de langue utilisée dans le discours : populaire, familière, standard et soutenue 				
 Précision de certaines situations où il conviendrait d'utiliser l'une ou l'autre des variétés de langue 				
 Précision des mots et des expressions qui correspondent à une variété de langue autre que celle utilisée dans l'ensemble du discours et modification, au besoin 				
La formation des mots				
 la connaissance des préfixes et des suffixes 	_			
Les procédés d'écriture				
antithèse				
■ ironie				
■ litote				
emphase				
comparaison			_	
métaphore				
métonymie				
euphémisme				

RESSOURCES

- ✓ Dictionnaire usuel;
- ✓ Dictionnaire des difficultés de la langue;
- ✓ Dictionnaire thématique;
- ✓ Dictionnaire visuel;
- ✓ Thésaurus;
- ✓ Glossaires et lexiques;
- ✓ Banque de mots;✓ Guide de conjugaison;
- ✓ Code grammatical;
- ✓ Grammaire;
- ✓ Jeux, exercices et sites qui servent à enrichir le vocabulaire.

Annexe 1 : Des composantes de l'évaluation

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative
INTENTION (Pourquoi?)	 découvrir les forces et les défis de l'élève dans le but de l'aider dans son cheminement; vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage; informer l'élève de sa progression; objectivation cognitive; objectivation métacognitive; réguler l'enseignement et l'apprentissage. 	 informer l'élève, l'enseignant, les parents, les administrateurs et les autres intervenants du degré d'atteinte des résultats d'apprentissage, d'une partie terminale ou de l'ensemble du programme d'études; informer l'enseignant et les administrateurs de la qualité du programme d'études.
OBJET D'ÉVALUATION (Quoi?)	 les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être visés par les résultats d'apprentissage du programme; des stratégies; des démarches; des conditions d'apprentissage et d'enseignement. 	vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage d'une partie terminale, d'un programme d'études ou de l'ensemble du programme.
MOMENT D'ÉVALUATION (Quand?)	 avant l'enseignement comme diagnostic; pendant l'apprentissage; après l'étape. 	 à la fin d'une étape; à la fin de l'année scolaire.
MESURE (Comment?)	 grilles d'observation ou d'analyse; questionnaires oraux et écrits; échelles d'évaluation descriptive; échelles d'attitude; entrevues individuelles; fiches d'autoévaluation; tâches pratiques; dossier d'apprentissage (portfolio); journal de bord; rapports de visites éducatives, de conférences; travaux de recherches; résumés et critiques de l'actualité. 	tests et examens; dossier d'apprentissage (portfolio); tâches pratiques; enregistrements audio/vidéo; questionnaires oraux et écrits; projets de lecture et d'écriture; travaux de recherches.
MESURE (Qui?)	 enseignant; élève; élève et enseignant; élève et pairs; ministère; parents. 	enseignant;ministère.
JUGEMENT	 évaluer la compétence de l'élève tout au long de son apprentissage; évaluer les conditions d'enseignement et d'apprentissage. 	 évaluer la compétence de l'élève à la fin d'une étape ou à la fin d'une année scolaire; évaluer le programme d'études.
DÉCISION ACTION	 proposer un nouveau plan de travail à l'élève; prescrire à l'élève des activités correctives, de consolidation ou d'enrichissement; rencontrer les parents afin de leur proposer des moyens d'intervention; poursuivre ou modifier l'enseignement. 	 confirmer ou sanctionner les acquis; orienter l'élève; classer les élèves; promouvoir et décerner un diplôme; rectifier le programme d'études au besoin.

Annexe 2 : La relation entre la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage

	Préparation	Réalisation	Intégration
īt)	Identifier les résultats d'apprentissage	Faire la mise en situation et actualiser l'intention	Analyser la démarche et les stratégies utilisées
enseignement (Rôle de l'enseignant)	Formuler une intention d'activité complexe pour éveiller le questionnement tenant compte des antécédents des élèves	Utiliser des stratégies d'enseignement, démarches, matériels, outils et autres ressources	Faire l'objectivation du vécu de la situation par rapport aux savoir-être (attitudes), aux savoir-faire (habiletés) et aux savoirs (connaissances)
ıement (Rôl	Sélectionner des stratégies d'enseignement et des activités d'apprentissage permettant le transfert de connaissances	Faire découvrir à l'élève diverses stratégies d'apprentissage	Prendre conscience des progrès accomplis et de ce qu'il reste à accomplir
nseign	Choisir du matériel, des outils et d'autres ressources	Faire l'évaluation formative en cours d'apprentissage	Formuler de nouveaux défis
Démarche d'e	Anticiper des problèmes et formuler des solutions de rechange	Faire l'évaluation sommative des apprentissages	
Démar		Assurer le transfert de connaissances chez l'élève	
	Préparation	Réalisation	Intégration
	Prendre conscience des résultats d'apprentissage et des activités proposées	Sélectionner et utiliser des stratégies pour réaliser les activités d'apprentissage	Faire l'objectivation de ce qui a été appris
élève	Prendre conscience de ses connaissances antérieures	Proposer et appliquer des solutions aux problèmes rencontrés	Décontextualiser et recontextualiser ses savoirs
apprentissage (Rôle de l'élève)	Objectiver le déséquilibre cognitif (questionnement), anticiper des solutions et établir ses buts personnels	Faire la collecte et le traitement des données	Faire le transfert des connaissances
iissage	Élaborer un plan et sélectionner des stratégies d'apprentissage	Analyser des données	Évaluer la démarche et les stratégies utilisées
σ	Choisir du matériel, des outils et d'autres ressources	Communiquer l'analyse des résultats	Faire l'objectivation et l'évaluation du vécu de la situation par rapport aux savoir-être (attitudes), aux savoir-faire (habiletés) et aux savoirs (connaissances)
Processus			Prendre conscience des progrès accomplis et de ce qu'il reste à accomplir
			Formuler de nouveaux défis et identifier de nouvelles questions

Note : Il y a interdépendance entre les différents éléments de la démarche d'enseignement et du processus d'apprentissage; leur déroulement n'est pas linéaire.

Annexe 3 : Quelques suggestions de pratiques

Quelques suggestions de pratiques visant à développer et à améliorer le vocabulaire :

- ➤ La lecture, le journal de bord et le cercle littéraire ou de lecture où un élève est responsable du nouveau vocabulaire, où chaque élève doit faire part de ce qu'il a acquis de nouveau comme vocabulaire;
- Les activités pour développer les champs lexicaux : toile sémantique, jeu de mots, activités de remue-méninges, mur de vocabulaire, etc.;
- La réutilisation du nouveau vocabulaire acquis dans des activités de communication orale et écrite;
- Les concours;
- Les exercices visant à faire trouver des mots précis pour remplacer des verbes comme être, avoir, faire, etc.;
- L'enseignement explicite de stratégies pour comprendre le sens de mots inconnus (le recours aux préfixes et aux suffixes, l'aide du contexte);
- L'usage fréquent des outils de référence disponibles en salle de classe;
- Servir de modèles pour nos élèves en ayant le souci du mot juste et de la langue standard;
- La valorisation et la fierté d'une langue riche et juste et son utilité dans toutes les matières et dans tous les domaines de la vie professionnelle;
- ➤ La modélisation de stratégies d'écriture (par exemple, écrire avec les élèves, montrer à quoi ressemble un brouillon);
- L'écoute avec les élèves de divers modèles de locuteurs provenant de partout dans la francophonie afin de leur faire valoir que pour se faire comprendre en français dans le monde, il faut miser sur une langue standard;
- Des activités qui permettent d'attirer l'attention des élèves sur les particularités de la langue.

Bibliographie

ALBERT, Anne et Annick Vanbrugghe. *Prélude*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1994, 307 p. (Collection Cinq Saisons).

ALBERT, Anne et Annick Vanbrugghe. *Solstice*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1996, 418 p. (Collection Cinq Saisons).

ALBERT-WEIL, Anne et Annick Vanbrugghe. *Intermède*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1997, 432 p. (Collection Cinq Saisons).

ALBERT-WEIL, Anne et Annick Vanbrugghe. *Équinoxe*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1998, 352 p. (Collection Cinq Saisons).

ALBERT-WEIL, Anne et Annick Vanbrugghe. *Symphonie*, Moncton, Éditions d'Acadie, 2000, 377 p. (Collection Cinq Saisons).

BOUDREAU, Marilyn. Aspects des représentations de la langue orale chez les enseignants et les enseignantes des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick, Thèse, Université de Moncton, 2000.

BOURDEAU, Michèle, Raymond HOULE et Guy LUSIGNAN. Signatures Français 3º secondaire, Saint-Laurent, Éditions du Renouveau pédagogique, 1999, 489 p.

CARTIER, Sylvie. « Lire pour apprendre à l'école », Québec français, nº 123, automne 2001, p. 36-38.

CARTIER, Sylvie. « De la lecture pour comprendre à la lecture pour apprendre : aider les élèves qui ont des difficultés à apprendre par la lecture », Vie pédagogique, nº 115, avrilmai 2000, p.44-49.

DE KONINCK, Godelieve. *Lire et écrire au secondaire*, Montréal, Chenelière Éducation, 2005, 192 p.

DEZUTTER, Olivier. Rédiger des notes critiques pour apprendre à mieux lire et à apprécier des textes de fiction, Québec français, n° 135, automne 2004, p. 76-78.

DOLZ, Joaquim et Bernard Schneuwly. *Pour un enseignement de l'oral : Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF Éditeur, 1998, 211 p. (Collection Didactique du français).

DUHEM, Sylvette, et Élisabeth, NORA. *Travailler par séquences pour développer ses compétences*, Québec français, n° 135, automne 2004, p. 60-62.

FORTIER, Gilles, et Clémence PRÉFFONTAINE (dir.). *Enseigner le français : Pour qui? Pourquoi? Comment?*, Montréal, Logiques, 1994, 317 p.

GIASSON, Jocelyne. Les textes littéraires à l'école, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 2000, 271 p.

GIASSON, Jocelyne. *La lecture : de la théorie à la pratique*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 1995, 334 p.

GIASSON, Jocelyne. *La compréhension en lecture*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 1990, 255 p.

GUÉRETTE, Charlotte et Sylvie BLANCHET. Vivre le conte dans sa classe. Pistes de découverte et exploitations pédagogiques, Montréal, Éditions Hurtubise, 2003, 222 p.

LAPORTE, M. et ROCHON, G. (2007). *Nouvelle grammaire pratique.* 1^{er} et 2^e cycles du secondaire. Anjou, QC: Les Éditions CEC inc., 380 p.

LEGENDRE, Renald. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 2^e édition, Montréal, Guérin, 1993, 1500 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE (MEDPE) (2015). La littératie... une toile de fond pour la réussite, Cadre de référence, Direction des programmes d'études.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE (MEDPE) (2016). Guide pratique : L'écriture dans un modèle de littératie équilibrée, Direction des programmes d'études.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE (MEDPE) (2017). Guide pratique : *La communication orale dans un modèle de littératie équilibrée*, Direction des programmes d'études.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE (MEDPE) (2017). Guide pratique : La lecture dans un modèle de littératie équilibrée, Direction des programmes d'études.

MIYATA, Cathy. *L'art de communiquer oralement, Jeux et exercices d'expression orale*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2004, 174 p.

MORISSETTE, Rosée. *Accompagner la construction des savoirs*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2002, 217 p.

PILOTE, Arlette. *Des repères culturels? Oui, mais encore...* Québec français, nº 135, automne 2004, p.24-25.

PRÉFONTAINE, Clémence, Monique LEBRUN et Martine NACHBAUER. *Pour une expression orale de qualité*, Montréal, Logiques, 1998, 253 p.